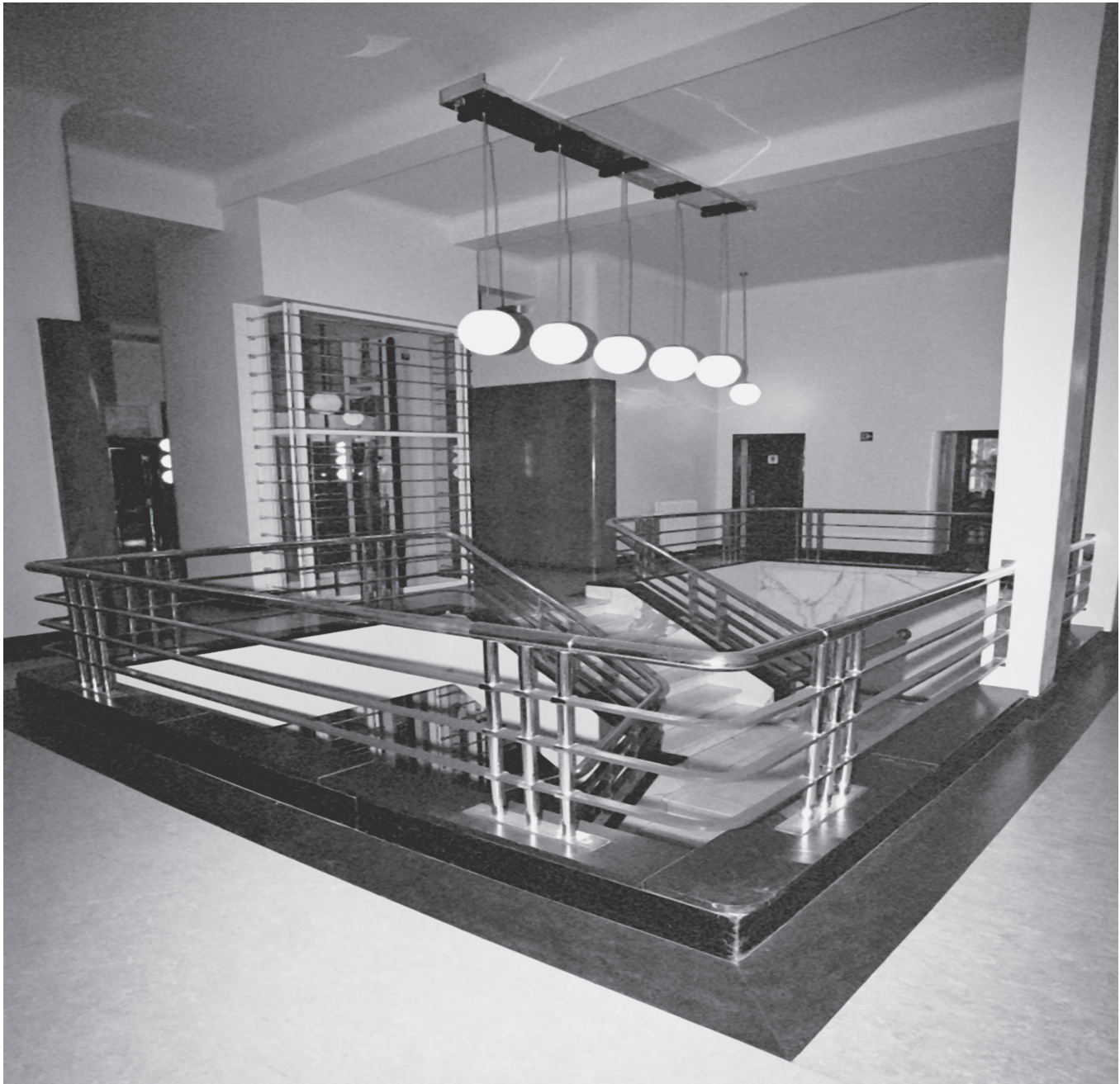




BULLETIN DU CEGES

43 - Octobre 2010



ÉDITORIAL	01	DANS UNE PERSPECTIVE EUROPÉENNE
ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES	04	COLLOQUE 'WAR AND SOCIETY IN 20TH CENTURY EUROPE'
	05	SÉMINAIRES ET JOURNÉES 'JEUNES HISTORIENS' 2009-2010
	07	PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE
	09	UN DÉBAT ÉLECTORAL AU CEGES
COOPÉRATION INTERNATIONALE	10	<i>EUROPEAN HOLOCAUST RESEARCH INFRASTRUCTURE</i>
	12	OCCUPATIONS MILITAIRES EN EUROPE
	14	DE COLLABORATEUR À BON PATRIOTE : INTERNEMENT ET RÉÉDUCATION
	16	<i>L'AKTION SÜHNEZEICHEN FRIEDENSDIENSTE</i> AU CEGES. PREMIER BILAN
EXPERTISE SCIENTIFIQUE	18	L'EXPOSITION <i>GEKLEURD VERLEDEN. FAMILIE IN OORLOG</i>
	19	PROJET PATRIMONIAL "LE NORD-LIMBOURG ET LA 2 ^e GUERRE MONDIALE"
	20	LA NOUVELLE "KAZERNE DOSSIN"
RECHERCHES EN COURS	21	UN GROUPE DE RECHERCHE SUR L'HISTOIRE COLONIALE AU CEGES
	25	LA SECONDE GUERRE MONDIALE DANS L'ESPACE PUBLIC, 1945-1970
	28	LES FEMMES BELGES ET LA POLITIQUE DE MISE AU TRAVAIL ALLEMANDE
	31	LE RÔLE DE LA JUSTICE DANS UN ÉTAT EN TEMPS DE GUERRE
PUBLICATIONS	34	VILLES EN GUERRE - ANVERS 1940-1945
	36	CONGO-BELGIQUE, 1955-1965. ENTRE PROPAGANDE ET RÉALITÉ
	37	LE CINÉMA COLONIAL BELGE À L'HONNEUR
	38	LA BELGIQUE ET LA PERSÉCUTION DES JUIFS
	39	L'ASSASSINAT DE JULIEN LAHAUT
	40	UN NOUVEAU NUMÉRO DES <i>CAHIERS</i>
GROS PLAN SUR LA DOCUMENTION	42	L'AGENCE DE PRESSE SADO AU COEUR DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE
	45	LES ARCHIVES LUDO DIERICKX : DE AGALEV À B PLUS
	46	RUSSIE-POLOGNE, OU LA DIFFICILE GESTION D'UN PASSÉ 'COMMUN'
	48	DROIT ET HISTOIRE. UN NOUVEAU CHAMP D'INVESTIGATION
ACQUISITIONS, PROJETS ET OUTILS DOCUMENTAIRES	50	DE LA CORRESPONDANCE DE CAPTIVITÉ AUX ARCHIVES DE LA RÉSISTANCE
	52	EXTENSION ET MISE EN VALEUR DES COLLECTIONS AUDIOVISUELLES
BÉNÉVOLES	54	UNE ÉQUIPE DISCRÈTE, MAIS D'UNE GRANDE UTILITÉ
AMIS DU CEGES	56	LES FILMS HISTORIQUES À L'HONNEUR
ACTIVITÉS	58	PROCHAINES ACTIVITÉS DU CEGES

DANS UNE PERSPECTIVE EUROPÉENNE

Pour qui se souvient des introductions des précédentes livraisons de ce *Bulletin* du CEGES, l'information n'est pas neuve : depuis des années, notre institution est soumise à un statut boiteux. Cela paraît théorique, mais dans la pratique du travail quotidien, nous sommes freinés plus que nous ne le voudrions dans notre volonté de développement et d'avancement. Dans cette 'histoire sans fin', il n'y a pas eu de changement fondamental au cours de l'année écoulée. Le projet élaboré de créer un service d'État à gestion séparée dans le giron du SPP Politique scientifique n'a pas trouvé suffisamment d'appui auprès des autorités politiques et des collègues des 10 établissements scientifiques fédéraux. Les pourparlers avec les Archives générales du Royaume en vue d'une forme de fusion – avec le maintien de l'autonomie scientifique et fonctionnelle nécessaire – n'ont pas abouti.

En attendant, les conséquences négatives de ce problème ont été considérables pour le CEGES, tant sur le plan du budget que des projets scientifiques. Mais permettez-moi de ne pas vous importuner avec cela. Notre institution attend désormais, comme grand nombre de personnes dans le pays, un gouvernement qui pourra procurer un nouvel équilibre et un nouvel élan au pays et à ses différentes composantes.

Faisons donc nôtre la devise "L'optimisme est un devoir moral" du philosophe libéral Karl Popper et évoquons d'importantes évolutions positives vécues par le CEGES ces derniers mois.

2009 ne fut en effet pas seulement l'année pendant laquelle l'institution fêta son 40^e anniversaire, ce fut aussi une année où la dimension internationale de l'activité scientifique progressa de façon considérable. D'un centre d'expertise belge relatif à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, le

CEGES avait prudemment évolué à la fin du dernier millénaire en un centre qui avait fait des conflits du 20^e siècle son champ d'activités scientifiques et ce à partir d'une perspective belge. Cela se traduit par la nouvelle appellation CEGES et fut explicité et confirmé par le *Mission Statement* de 2006. Au cours de l'année écoulée, une nouvelle étape a été franchie dans ce développement. Par le passé, les contacts de l'institution avec l'étranger avaient surtout lieu via le réseau international des spécialistes de la Seconde Guerre mondiale, complété par les contacts personnels des chercheurs. De ce fait, des relations avaient surtout été nouées avec les Pays-Bas et plus encore avec la France. En outre, les questions scientifiques restaient surtout posées à partir des perspectives nationales. De cette manière, des comparaisons pouvaient être effectuées, mais les évolutions supranationales continuaient à rester dans



l'ombre. En raison du degré d'avancement de l'unification européenne, mais aussi à la lumière de l'histoire du CEGES et de sa position centrale en Europe, il apparut qu'un vaste champ s'offrait pour un **centre d'expertise s'attachant aux conflits historiques contemporains**. Et, élément fondamental, comme dans le passé, ce champ se situe tant sur le plan sociétal que scientifique.

En décembre 2009, le CEGES a organisé avec grand succès le colloque *War and Society in 20th century Europe* marquant ses quarante ans d'existence. Il avait reçu pour ce faire le soutien des instances de recherche nationales FWO et FNRS, mais aussi et surtout du programme de recherche subsidié par les autorités françaises "Occupations militaires en Europe", dirigé par le professeur Jean-François Chanet. De cette manière, il a été possible de réunir pendant deux jours une belle brochette de spécialistes belges et étrangers pour traiter des aspects les plus divers de cette vaste problématique.

Cette internationalisation prendra sans doute dans un premier temps plutôt la forme d'une **européanisation**. Ce faisant, on poursuivra le travail lentement mais sûrement, par projet, en s'appuyant sur les contacts préexistants. Nous songeons ici au programme de recherche du professeur Chanet dans le cadre de l'Agence nationale de recherche, au projet de grande envergure *European Holocaust Research Infrastructure* (qui s'inscrit dans le programme ESFRI du 7^{ème} programme-cadre de l'Union européenne), à notre propre projet EUCOWAS (*European Cooperation on War Studies*) dans lequel tant des universités que des centres de recherche sont impliqués. Pour cela aussi, le CEGES se tournera vers un financement

et des projets européens. Les séminaires avec de jeunes historiens récemment diplômés, que le CEGES organise maintenant depuis déjà quelques années autour de thèmes spécifiques relatifs à l'histoire des conflits contemporains, se dérouleront à l'avenir dans le cadre d'EUCOWAS avec des jeunes chercheurs de Grande-Bretagne, de France, des Pays-Bas et de Belgique (mais il est évident que cette initiative aura aussi un effet stimulant dans d'autres pays).

Pas plus tard que cet été, Chantal Kesteloot, responsable du secteur Activités scientifiques et Publications, a été élue à Amsterdam secrétaire général du Comité international d'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Elle marche ainsi sur les traces du premier directeur du Centre, Jean Vanwelkenhuyzen, un des cofondateurs du Comité dans les années 1960 et pendant des années aussi secrétaire général du Comité. Par ailleurs, le CEGES accueille un nombre toujours plus élevé de stagiaires et de chercheurs invités étrangers, qui contribuent déjà également à l'élargissement de l'horizon scientifique. Dans ce *Bulletin*, on en trouvera plusieurs exemples dans une rubrique à part. Tout cela ne constitue selon moi qu'un préambule aux multiples initiatives qui suivront sur le plan international, tant sur le plan de la recherche que de la valorisation des résultats de la recherche au niveau académique.

Cette européanisation de la sphère scientifique du CEGES a d'autres conséquences. La *lingua franca* de ces activités et des accords de coopération sera l'**anglais**. Cela signifie donc aussi que le CEGES doit être attentif à éviter que cette 'anglicisation' ne se développe

au détriment de sa mission scientifique et sociétale nationale. Il est en d'autres termes nécessaire que la communication vers le public national intéressé continue à passer. Cela peut se faire via les séminaires mensuels, mais aussi par l'attribution d'un autre rôle à l'asbl Les Amis du CEGES. Cela peut se réaliser aussi via des projets de publication. La série d'ouvrages photographiques *Villes en guerre* en constitue l'exemple le plus parlant. En novembre 2009 est paru le premier volume sur Bruxelles de l'œuvre de Chantal Kesteloot. En 2010 suit **Anvers** (Dirk Martin et Lieven Saerens) et ensuite viendront les villes wallonnes (Alain Colignon et Fabrice Maerten), les villes flamandes (Nel de Mûelenaere et Lawrence Van Haecke) et 'La guerre au village' (Dirk Luyten). La réaction du public au volume sur Bruxelles s'est révélée en tout cas particulièrement enthousiaste, avec pour résultat deux tirages épuisés de la version en français.

Quelques mots enfin sur le secteur Documentation. Plusieurs années de négociation avec la famille Roland ont abouti début 2010 à un premier accord relatif à l'ouverture à la recherche et à la digitalisation de la très importante collection de photos de l'**agence de presse SADO**. Le CEGES poursuit ainsi ses efforts pour parvenir à une 'banque d'images de la Belgique au 20^e siècle'. Sur le plan de la digitalisation, la partie CEGES du projet 'Digitalisation de la presse belge' (la presse clandestine et censurée des deux guerres mondiales) réalisé en collaboration avec la Bibliothèque royale a, entre-temps, été menée à bien. Il reste maintenant à attendre la mise en accès de ces énormes collections sur internet, car c'est naturellement ce que le public intéressé par l'histoire attend.

Je vous invite maintenant à vous plonger dans les articles de ce *Bulletin* et à prendre connaissance de la grande richesse de nos collections documentaires ainsi que de la diversité des projets de recherche, activités scientifiques et publications de l'année écoulée. Et celui qui jette un coup d'œil sur l'agenda des mois à venir, tant pour le CEGES que pour l'asbl Les Amis du CEGES, pourra constater que notre institution maintient son dynamisme.

Rudi Van Doorslaer
Directeur

COLLOQUE “WAR AND SOCIETY IN 20th CENTURY EUROPE”

À l’occasion du 40^e anniversaire du CEGES, un colloque international ayant pour thème “*War and Society in 20th Century Europe*” s’est tenu à Bruxelles du 9 au 11 décembre 2009. Il a permis de faire le point sur une série de problématiques essentielles et a jeté les bases de recherches ultérieures.

Organisé en partenariat avec le programme portant sur “Les occupations militaires en Europe” dirigé par le professeur Jean-François Chanet, ce colloque s’est pleinement inscrit dans le processus d’internationalisation de la recherche en histoire du 20^e siècle. L’originalité de l’approche résidait dans le traitement de la thématique par le biais de sept

perspectives distinctes définies par le comité scientifique du colloque qui a esquissé les balises du programme : le droit, la science, la question du genre, la propagande, les fins de guerre, l’économie et la notion d’ethnicité. Au total, ce sont près de cinquante orateurs qui se sont exprimés. Pour chacun de ces

thèmes, un chercheur de référence a été contacté, à charge pour lui de constituer une petite équipe composée des meilleurs spécialistes actuels.

Le colloque a débuté par un exposé inaugural du professeur **Richard Evans** (*University of Cambridge*) qui a présenté une synthèse sur les grands conflits européens du 20^e siècle. Cette séance

inaugurale était en outre rehaussée de la présence de Sophie Van Mallegem, représentant la ministre de la Politique scientifique, Sabine Laruelle, et de celle de Philippe Mettens, président du comité de direction de la Politique scientifique fédérale. Cette première journée s’est clôturée par la projection du film *Katyn* (2007) du cinéaste **Andrzej Wajda**. Les séances thématiques proprement dites ont eu lieu les 10 et 11 décembre. Chacune d’elles a été largement suivie. Certains des thèmes ont constitué de véritables révélations en ce sens qu’ils n’avaient, jusqu’à présent, guère fait l’objet de développements spécifiques dans le cadre d’activités organisées par le CEGES. Il en fut ainsi des sessions “Sciences et guerre” et “Économie et guerre”. Cela ne signifie pas pour autant que les autres séances aient été moins novatrices. Les discussions générales ayant rythmé la fin de chaque demi-journée ont constitué un autre aspect particulièrement intéressant, et ce d’autant que les organisateurs de séances avaient été invités à faire rapport de leurs travaux en présence de l’ensemble des participants au colloque. En termes de participation, il y a lieu de souligner la présence en nombre d’étudiants venus essentiellement des universités de Gand et d’Anvers. Ce colloque ne constitue bien évidemment pas une fin en soi. Il nous reste à poursuivre la réflexion initiée au cours de ces trois jours et à prospecter tant d’autres enjeux, dont notamment l’héritage des guerres en Europe en ce début de 21^e siècle.

Chantal Kesteloot

Le public attentif lors de la conférence inaugurale du professeur Richard Evans.



SÉMINAIRES ET JOURNÉES 'JEUNES HISTORIENS', 2009-2010

La saison des séminaires 2009-2010 a été particulièrement fertile. Les thèmes abordés ont été très variés, allant de l'histoire du peuple juif aux politiques de mariage et de sexualité au Congo belge en passant par les films de propagande sur l'eugénisme. Par ailleurs, comme à l'accoutumée, une journée 'Jeunes historiens' s'est déroulée en mars 2010. Elle avait pour thème "guerres, mémoire et héritage". Bref, autant d'événements qui témoignent du dynamisme du CEGES.

Les séminaires mensuels sont l'occasion de présenter des recherches nouvelles ou en cours, de donner la parole à de jeunes docteurs et de proposer des ouvrages qui font débat au sein de la communauté scientifique.

Au registre des approches nouvelles figure celle d'**Els Witte**. L'historienne de la *VUB* s'est lancée dans une fine analyse de l'engagement des historiens dans les débats idéologiques de l'après-guerre. La valeur 'engagement' semble avoir joué un rôle moteur pour bon nombre d'historiens. En filigrane de cette recherche se pose la question de l'impact de la génération d'après guerre sur l'émergence de la pensée critique des années 60. Épinglons aussi, parmi les recherches neuves, le séminaire de **Frank Caestecker** et de **Bob Moore**,

venus présenter les principaux résultats de leur ouvrage *Refugees from Nazi Germany and the Liberal European States*, fruit d'un projet mené au CEGES. Cette étude s'interroge notamment sur la notion de réfugié, un concept politiquement chargé, ainsi que sur les marges de manœuvre des États et les tentatives de stratégies communes.

La doctrine de l'eugénisme a connu une large diffusion dans l'Entre-deux-guerres (et même ensuite) non seulement dans les États dictatoriaux mais aussi dans certaines démocraties. **Gie van den Berghe** a présenté plusieurs films de propagande de ce courant de pensée prônant l'amélioration de la race et de l'être humain.

L'historienne néerlandaise **Helen Grevers** a exposé les recherches qu'elle poursuit actuellement dans le cadre du projet du *NIOD* "*Erfenis van de collaboratie*" (voir l'article détaillé, p. 14-15). **Mathieu Roeges** et **Sarah Van Ruyskensvelde**

Des passagers du navire 'errant' transportant des réfugiés juifs *Le Saint-Louis* montent dans un train vers Bruxelles sous l'œil des forces de police belges, 18.6.1939. (CEGES, n° 36420)



ont, pour leur part, établi le bilan de leurs recherches doctorales menées pendant leurs deux premières années au CEGES sur l'enseignement secondaire général durant la Seconde Guerre mondiale en Belgique.

Quatre jeunes docteurs ont présenté leur thèse de doctorat. **Christoph Brüll** a développé la sienne – entre-temps publiée – consacrée à la place de la Belgique dans l'Allemagne d'après la Seconde Guerre mondiale. L'historien liégeois nous a montré combien cette question pouvait être appréhendée sous de multiples facettes : histoire diplomatique, histoire sociale mais aussi histoire des mentalités et des représentations.

La problématique de l'analyse des discours du nazisme a déjà fait l'objet de nombreuses recherches, même s'il reste bien évidemment des zones d'ombre, notamment par rapport au processus d'anéantissement des Juifs. C'est sur cette question que s'est penché dans sa thèse **Fabian Van Samang** qui s'est basé dans ses recherches sur le modèle linguistique élaboré par Victor Klemperer (la "*Lingua Tertii Imperii*").

Amandine Lauro s'est, pour sa part, focalisée sur l'étude des politiques de mariage et de sexualité au Congo belge. Longtemps considérées comme secondaires, ces politiques occupent, au contraire, une place essentielle dans les modalités de domination des sociétés coloniales. Les stratégies de contrôle portent à la fois sur les colonisés et les colonisateurs dont on attend une conduite modèle considérée comme faisant partie intégrante du modèle de domination coloniale.

Enfin, **Clément Million** s'est attelé à l'étude des pratiques judiciaires en temps de guerre à travers la manière dont la puissance occupante allemande a exercé son autorité en France.

Par ailleurs, trois chercheurs étrangers sont venus présenter leur dernier ouvrage. Le séminaire de l'Israélien **Shlomo Sand** – auteur du très remarqué *Comment le peuple juif fut inventé* – a été suivi par une assistance nombreuse et a donné lieu à d'intéressants débats sur la question des mythes fondateurs de l'État d'Israël. La séance animée par **Stéphane Courtois**, auteur du récent *Communisme et totalitarisme*, a donné lieu à un débat vivant sur les persécutions dans le monde communiste. Enfin, la problématique de la mémoire a été au cœur de l'exposé de **Frank Van Vree**, l'un des meilleurs spécialistes de la question mémorielle aux Pays-Bas et l'auteur de *De dynamiek van de herinnering*.

En mars, une dizaine de jeunes historiens, issus de l'ensemble des universités, ont présenté leur mémoire de master autour des thèmes "**guerres, mémoire et héritage**" décliné dans une optique belge et internationale. Ce fut une nouvelle occasion de faire le point sur les recherches de la jeune génération et de confirmer le rôle d'interface du CEGES entre les différentes universités de l'ensemble du pays.

Chantal Kesteloot

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

De l'obstruction à la construction

Tout chercheur contemporain est confronté à la législation sur la protection de la vie privée. Cela vaut particulièrement pour la recherche historique dans des archives délicates, à savoir les archives comportant des données sensibles sur le plan personnel. On ne peut donc que se réjouir de l'organisation, le **23 novembre 2010**, par la Commission de la protection de la vie privée, d'un congrès international sur les rapports entre recherche scientifique et protection de la vie privée.

Planifié dans le cadre de la présidence belge de l'Union européenne, ce congrès accessible seulement sur invitation verra un certain nombre de spécialistes tenter de parvenir à des recommandations utilisables et à de 'bonnes pratiques', et ce sur deux terrains de la recherche scientifique : le bio-médical et l'histoire. Le site www.privacyandresearch.com fournit le programme complet et tous les renseignements pratiques relatifs à cette initiative. Le congrès sera précédé le lundi 22 novembre d'une journée d'étude. Les personnes intéressées peuvent s'y inscrire sur privacyandresearch@privacycommission.be.

Depuis novembre 2009, le CEGES collabore à la préparation et à l'élaboration

du volet historique. Il concentre sa participation au projet sur la manière de traiter les archives délicates. Trois groupes de cas sont abordés. En premier, **les archives judiciaires (dossiers de répression) à l'issue de la Seconde Guerre mondiale**. En deuxième lieu, **les archives de la police secrète et des services de sécurité dans les anciens pays du bloc de l'Est** après l'implosion de 1989. En troisième lieu, **les archives de la répression franquiste (1936-1975)** en Espagne après la transition de la dictature à la démocratie. Dans le premier groupe sont abordés des pays comme les Pays-Bas, la France, l'Allemagne et la Belgique. Le deuxième se concentre sur l'Allemagne et la Tchéquie. Le troisième se focalise évidemment sur l'Espagne.

Points d'achoppement et questions

Le socle européen de la législation sur la protection de la vie privée est la directive 95/46/CE et son article 6.1. qui détermine l'exception pour la recherche scientifique. L'étude d'un certain nombre de cas comparés les uns par rapport aux autres fait surgir immédiatement des points d'achoppement et des questions. En principe, la protection de la vie privée vaut exclusivement pour les personnes en vie. Mais dans de nombreux pays, cette législation a aussi été étendue à la vie



Foule d'Espagnols fuyant le régime franquiste bloqués devant le poste frontière français du Perthus, 30.1.1939. Les blessures provoquées par la guerre civile sont toujours vives en Espagne, ce qui rend délicat l'accès aux archives de la répression franquiste. (CEGES, n° 56030)

privée posthume. Cet élargissement pose *stricto sensu* la question de savoir si des morts peuvent avoir des droits, alors que dans la pratique le droit relatif à la protection de la vie privée revendiqué ici concerne surtout la réputation des parents proches. Chaque fois, deux aspects reviennent : le droit de connaître son histoire personnelle (ou celle de ses aïeux); le droit de la société de connaître son histoire collective. Souvent cependant les deux aspects ne coïncident pas l'un avec l'autre et peuvent provoquer une tension entre 'le droit de savoir' et le 'droit d'oublier'. En Espagne, ce dilemme (la loi d'amnistie de 1977 : le droit d'oublier – la loi sur la mémoire historique de 2007 : le droit de savoir) conduit même à un débat

national conflictuel. Celui qui connaît son histoire personnelle peut, d'après un 'droit au silence', décider de laisser cette histoire dormir dans les archives. D'un autre côté, cela peut conduire à ce que 'le droit à la vérité' soit rogné et que la protection de données personnelles au nom de la protection de la vie privée ne se transforme en protection du coupable. "L'intimité n'est pas l'impunité" disent des historiens espagnols à propos de ce qu'ils considèrent comme un exemple d'abus de la protection de la vie privée.

Mais l'accent n'est pas seulement mis sur les pays au passé dictatorial. Là où existe une plus longue tradition démocratique existent aussi trop souvent une législation et des règlements opaques en matière d'accès aux archives. Cela vaut à coup sûr pour les archives des services secrets et de police ou pour celles ayant trait au passé colonial. En ce qui concerne la première catégorie, les archives de la *Stasi* sont souvent érigées en modèle. Un cadre légal spécifique (le *Stasi-Unterlagen-Gesetz* de décembre 1991) et une institution spécifique (le *Bundesbeauftragte für die Unterlagen des Staatssicherheitsdienstes der ehemaligen Deutschen Demokratischen Republik*, le *BStU*) composée de centaines d'employés répartis dans des dizaines de filiales, montrent que ni les moyens matériels ni les moyens humains ne sont épargnés pour faire triompher 'le droit à son histoire personnelle' et celui 'à la vérité'. Le contexte est bien évidemment celui d'un État (la RDA) qui n'existe plus et avec lequel il faut en finir explicitement, celui d'un service secret qui n'est plus opérationnel. Ce modèle de chute et de renaissance a été repris dans d'autres anciennes dictatures du

bloc de l'Est. Mais quand une transition a eu lieu sous des formes consensuelles (Espagne, Pologne...) et qu'il existe un certain degré de continuité au niveau de l'appareil d'État, l'aspiration à la conservation de la continuité semble l'emporter sur le droit à la vérité. Ou autrement dit : le maintien de la paix sociale légitime alors le droit d'oublier. Cette problématique ne vaut pas seulement pour les (anciennes) dictatures. Le modèle allemand du *BStU* et son traitement de la

vie privée peut-il aussi servir de source d'inspiration pour les archives des services de sécurité des États modernes ? La directive européenne 95/46/CE accorde à ces services une position d'exception (art. 3.2.) que dans un certain nombre de cas on peut légitimer (terrorisme), mais moyennant un certain nombre d'accords supplémentaires, on pourrait tirer des archives de ces services beaucoup plus pour la recherche historique contemporaine.

Vincent Scheltiens

Un débat électoral au CEGES

Le lundi 7 juin 2010, à moins d'une semaine des élections législatives, le CEGES a organisé un débat électoral sur le thème "politique et histoire". Ces élections nous ont en effet paru essentielles pour l'avenir du pays. Les questions d'histoire, d'identité et de mémoire occupent en effet une place importante dans le débat politique de ce pays, même si les médias n'y apportent pas toujours suffisamment d'intérêt.

Huit partis (CDH, Ecolo, *Groen !*, MR, N-VA, *Open VLD*, PS et SPA) ont accepté de relever le défi de débattre, entre eux et avec le public présent, de sujets essentiels parmi lesquels la place (future) de la politique scientifique fédérale – au maintien de laquelle tous les intervenants se sont déclarés attachés –, la question de l'accès aux archives, le problème de la relation entre la protection de la vie privée et la recherche, et le rôle des autorités politiques dans la recherche historique par rapport à la demande sociétale. Bien évidemment, l'ensemble des questions n'a pu être traité, mais il n'empêche que les formations présentes ont montré l'intérêt qu'elles portaient à ces enjeux qui nourriront très probablement en partie l'actualité politique des prochains mois.

Chantal Kesteloot



Le directeur du CEGES, Rudi Van Doorslaer, et les huit représentants des partis démocratiques participant au débat.

EUROPEAN HOLOCAUST RESEARCH INFRASTRUCTURE (EHRI)

Le premier projet historique européen portant sur l'ouverture à la recherche des archives du judéocide

Le **16 novembre 2010**, le projet européen *European Holocaust Research Infrastructure (EHRI)* sera officiellement lancé. Dix-sept centres de recherche de d'Europe et d'Israël unissent leurs forces en vue de l'élaboration d'une **banque de données européenne des collections archivistiques sur la persécution des Juifs** pendant la Seconde Guerre mondiale. La mise à disposition via internet de ces sources signifie un grand pas en avant qualitatif et quantitatif pour l'accès à ces documents.

L'intérêt historique et sociétal pour ce sujet reste grand. C'est une des raisons pour lesquelles l'Union européenne fournira à ce projet 7 millions d'euros, répartis sur 48 mois. Le projet est suivi avec grand intérêt à l'intérieur de la Commission européenne, car c'est le premier projet scientifique en histoire financé via le Septième Programme cadre par l'Union européenne.

Des centres de recherche de dix États membres et d'Israël vont grouper dans un corpus cohérent les données disponibles sur l'Holocauste qui sont dispersées en Europe, en Israël et aux États-Unis. L'ouverture à la recherche intégrée des collections les plus importantes stimulera for-



tement le progrès historiographique et la collaboration scientifique dans ce domaine vital de recherche. Par ailleurs, le projet encouragera et facilitera la recherche relative à des aspects relativement méconnus de l'Holocauste. Une attention particulière est accordée à l'Europe de l'Est : la persécution des Juifs fut un phénomène paneuropéen et la toute grande majorité des victimes de l'Holocauste était originaire de l'est de l'Europe.

Une partie essentielle du projet *EHRI* est la disponibilité en ligne et l'accessibilité maximale des documents de l'Holocauste pour un grand public. En ce sens, le projet jouera un rôle important dans la mise à la disposition des instruments que les organisations (gouvernementales ou non gouvernementales), les enseignants et les simples citoyens utiliseront pour informer

les nouvelles générations sur le judéocide.

EHRI est coordonné par le *Nederlands Instituut voor Oorlogsdocumentatie (NIOD)*. Le *CEGES* dirige deux sections – appelées *work packages* – du projet, à savoir *Privacy, Access and Copyrightpolicies* et *Identification and Investigation*. Le but du premier ensemble est de faire le tour d’horizon des questions juridiques et éthiques en rapport avec le droit relatif à la protection de la vie privée que le rassemblement et la mise à disposition de telles données impliquent. Une ligne générale pour tout le projet sera tracée. Le deuxième *work package, Identification and Investigation*, est une des parties les plus vitales du projet. Le *CEGES* identifiera les collections, archives, services et infrastructures de l’Holocauste conservés. Ensuite, il sera procédé à une sélection des collections clés et une structure fonctionnelle sera établie pour une base de données qui intègrera tous ces services et collections. Dans ces *work packages*, le

CEGES collabore activement avec notamment l’*Institut für Zeitgeschichte* de Munich-Berlin, le *Yad Vashem*, l’Institut historique juif de Varsovie et le *King’s College* de Londres.

Le 16 novembre prochain aura lieu à Bruxelles le lancement de ce projet. L’évènement a lieu sous le patronage du président de l’Union européenne Herman Van Rompuy et a reçu le label de la présidence belge de l’Union européenne. Au cours de cet évènement, des représentants du monde politique et académique ainsi que des témoins du judéocide prendront la parole.

Le développement et l’approbation du projet *EHRI* ont constitué un passionnant processus d’apprentissage pour le *CEGES*. Dans les années à venir, suivront incontestablement davantage de projets de ce type et les collaborateurs du *CEGES* seront attentifs à collaborer avec des universités et des institutions de recherche d’autres États membres.

Nel de Mûelenaere

Le *CEGES*, hôte du programme international Quercus

Depuis cet été 2010, le *CEGES* est partenaire du programme de bourses Quercus. Ce dernier a été lancé en 2003 par la Région de l’Estrémadure en Espagne. Il a pour objet de permettre, par un financement, la réalisation de stages dans divers pays de l’Union européenne pour des jeunes diplômés de cette contrée située au sud-ouest de la péninsule ibérique. Sollicité à cette fin par les responsables du programme, le *CEGES* a volontiers accepté de prendre comme stagiaire pour une période de 6 mois un de ces jeunes diplômés. En l’occurrence, il s’agit d’une historienne de 26 ans, **Verónica Díaz Piñas**, qui prépare actuellement une thèse de doctorat sur “pouvoir et violence au temps de la guerre civile espagnole”. Présente en nos murs depuis octobre 2010, elle est chargée de la réalisation d’une recherche sur les tractations entre autorités belges et espagnoles à propos des avoirs belges bloqués en Espagne pendant et après la guerre civile.

OCCUPATIONS MILITAIRES EN EUROPE

Bilan et nouvelles perspectives

Le séminaire "Occupations militaires en Europe" (<http://www.occupations-militaires-europe.com>) patronné par le professeur Jean-François Chanet s'est poursuivi durant l'année académique 2009-2010. Alors qu'il s'était focalisé précédemment sur le vocabulaire, les pratiques et les expériences des occupations militaires, il s'est centré cette année sur la question des **sorties d'occupation**, un thème qui a fait l'objet de nombreuses recherches récentes. Un grand colloque international intitulé "**La guerre de 1940. Se battre. Subir. Se souvenir**" s'est en outre tenu à Lille en juin 2010.

La plupart des séances du séminaire OME se sont, comme les années précédentes, déroulées à l'université de Lille 3. Néanmoins, l'une d'entre elles, consacrée à la notion d'occupation de garantie, s'est tenue au CEGES le 26 mai 2010. Deux orateurs ont centré leur exposé sur ce concept : le professeur **Butron Prida** (université de Cadix) a traité de l'occupation française de l'Espagne de 1823 à 1828 tandis que **Nicolas Mignon** (UCL) a évoqué l'occupation de la Ruhr et de la Rhénanie au lendemain de la Première Guerre mondiale. Ce faisant, ils ont une fois de plus illustré l'intérêt des approches diachroniques, qui ont rythmé

les séminaires OME depuis leurs débuts en 2007.

L'initiative, riche de nombreuses séances et journées d'études organisées sous ce label, s'achèvera en effet en 2011. Une partie des exposés devrait faire l'objet de publications de synthèse.

En cette année marquée par le 70^e anniversaire du début de la Seconde Guerre sur le front occidental, le programme OME a également été la cheville ouvrière du colloque international "La guerre de 40. Se battre. Subir. Se souvenir" qui s'est tenu à Lille du 9 au 11 juin. Organisé en partenariat par le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, l'université de Lille 3, l'Institut historique allemand, la municipalité de Lille, le musée de la Coupole et le CEGES, ce colloque s'est assigné pour objectif de faire le point sur la guerre de 1940 en croisant les analyses d'une trentaine de chercheurs français, belges, néerlandais et britanniques. Parmi les thèmes abordés figuraient les enjeux politiques, sécuritaires et militaires du conflit, le poids de la guerre sur les civils à travers l'exode et les dommages subis, et enfin la problématique du souvenir via les images et les récits ainsi que les cimetières et autres monuments. Chacune des séances a donné lieu à une intense discussion. Les actes seront publiés en 2011 en versions anglaise et française.



L'exode fut un des principaux thèmes traités lors du colloque de Lille de juin 2010. Ici, des réfugiés devant la gare de Bruges en mai 1940. (CEGES, n° 891)

Euowas, un nouveau projet européen

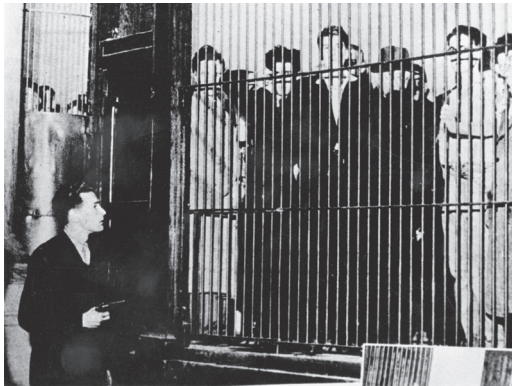
*La fin du programme OME – financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR) – a également été l'occasion de réfléchir aux suites possibles à donner à cette initiative. Dans la perspective croissante de l'internationalisation, plusieurs partenaires se sont associés dans le but de créer un réseau sur l'étude des guerres au 20^e siècle. Ont d'ores et déjà répondu positivement à cette initiative les universités de Gand, de Lille et de Kent, le CEGES et le NIOD; ce premier noyau sera élargi dans les mois à venir. Ce nouveau réseau, qui devrait s'intituler **EUOWAS (European Cooperation on War Studies)**, tiendra une première manifestation le **17 décembre** sous la forme d'une journée d'étude réunissant des jeunes chercheurs des quatre pays concernés autour du thème **"Guerre et sociétés en Europe au 20^e siècle"**. Cette initiative qui se situe dans le prolongement des journées 'Jeunes historiens' que le CEGES organise depuis cinq ans devrait permettre à de jeunes chercheurs sur le point d'entamer ou débutant une thèse de doctorat de faire leurs premiers pas dans le monde international de la recherche. À terme, ce réseau veut promouvoir à la fois la mobilité des chercheurs et l'organisation de colloques dans une optique résolument comparatiste. Une initiative à suivre...*

Chantal Kesteloot

DE COLLABORATEUR À BON PATRIOTE

Internement et rééducation après la Seconde Guerre mondiale

De nombreux aspects de la répression de la collaboration en Belgique et aux Pays-Bas ont, avec le temps, fait l'objet de recherches. Sont aussi indissociablement liés à la répression les centres d'internement et les prisons.



Internement de suspects dans une cage du jardin zoologique d'Anvers, septembre 1944. (CEGES, n° 201142)

Jusqu'à présent, c'est surtout le contexte politique de ces centres pénitentiaires qui a été étudié. Ce projet tente précisément de partir d'une perspective socio-historique de l'internement et de la détention.

Quelles furent entre 1944 et 1950 les fonctions de l'incarcération et les perceptions de la peine selon diverses perspectives, comme celles de l'État, des juristes, de l'opinion publique et des anciens collaborateurs eux-mêmes ?

Cette question est centrale dans le projet de doctorat *Het leven in de strafinrichtingen voor politieke delinquenten, 1944-1950. Een vergelijking tussen Nederland en België*, mené au *Nederlands Instituut voor Oorlogsdocumentatie (NIOD)*. Un séjour comme chercheuse invitée dans l'institution-sœur du CEGES a permis d'approfondir l'angle belge de ce projet.

La comparaison entre la Belgique et les Pays-Bas est en effet pour ce sujet historique moralement chargé utile et souhaitable car elle peut apporter des nuances à l'idée que cet épisode est pour les deux pays une 'page noire' dans l'histoire nationale.

Dans les deux pays, les collaborateurs et les membres de leur famille furent arrêtés à la Libération. Ils étaient considérés comme un groupe socio-politique dangereux qui constituait une menace pour le précaire ordre sociétal. Au total, tant en Belgique qu'aux Pays-Bas, plus de 100.000 personnes ont été internées dans des locaux scolaires inoccupés, des halls d'usine, d'anciens camps de concentration allemands comme Vucht et Breendonk, des prisons régulières et des camps créés spécialement pour la circonstance. Les gardiens des centres pénitentiaires n'avaient souvent aucune expérience en la matière. Dans les premiers mois, il manquait aussi de matériel et de nourriture. Les procédures pénales ne se mirent en route que lentement et les jugements furent ressentis par les collaborateurs comme arbitraires. Pendant tout ce temps, ils demeurèrent dans l'incertitude quant à leur avenir. Il n'est donc pas non plus étonnant que ce soit surtout la phase de l'internement qui ait pris la place la plus importante dans la mémoire de l'épuration.

Cependant, lorsque la transition d'un régime autoritaire vers un régime démo-

ratique fut pour une grande part accomplie en 1946, ce groupe ne constitua plus un problème pour l'ordre existant et la mesure d'internement fut levée. Il en résulta un changement dans la fonctionnalité de la peine. Pendant la période de la détention, la "rééducation" ou la resocialisation des collaborateurs détenus fut mise sur pied. Aux Pays-Bas, la *Stichting Toezicht Politieke Delinquenten (SPTD)*, qui exerçait une surveillance sur les collaborateurs et leur famille pendant et après l'exécution de la peine, avait été fondée dès 1945. En Belgique, un service comparable, le Service de la rééducation, du reclassement et des tutelles (SRRRT) se mit en place à la fin de 1946. Contrairement aux Pays-Bas, il dépendait du ministère de la Justice. Le point de départ du service belge était de "rendre conscient les détenus des

valeurs nationales". Aux Pays-Bas, les collaborateurs devaient redevenir de "bons Néerlandais". Pour les deux pays, ce qui comptait, c'est que le collaborateur doive retrouver le chemin de la patrie.

Par le biais d'archives non encore analysées précédemment, le processus d'internement et de rééducation est étudié comme un processus cohérent. Le but est de lier ce processus au contexte des sociétés belge et néerlandaise d'après guerre. L'attention accordée dans cette étude aux perceptions de la peine selon diverses perspectives dans un contexte comparatif doit contribuer à mieux conceptualiser la répression de la collaboration. Pour plus d'informations à ce sujet, voir le site web www.erfennissenvancollaboratie.nl.

Helen Grevers

Un bel aboutissement

Christian Westerhoff, présent comme chercheur invité au CEGES de février 2008 à septembre 2009 (voir *Bulletin* précédent), a défendu en décembre 2009 au centre Max Weber des hautes études culturelles et sociales de l'université d'Erfurt sa dissertation doctorale consacrée aux travailleurs est-européens utilisés par l'Allemagne entre 1914 et 1918. Le texte de sa dissertation, intitulé *Zwangsarbeit im Ersten Weltkrieg. Rekrutierung und Beschäftigung osteuropäischer Arbeitskräfte in den von Deutschland besetzten Gebieten*, est disponible au CEGES sous la cote BF 1309.

Un historien américain sur les traces des francophones de Flandre

Le CEGES accueille depuis le 1^{er} septembre 2010 le jeune historien américain **David Hensley**, attaché à la *Pennsylvania State University*. La *Belgian American Educational Foundation* lui a en effet octroyé une bourse d'un an pour lui permettre de mener des recherches en Belgique sur les francophones de Flandre et leur organisation sociale et politique depuis la fin du 19^e siècle. L'objectif final est d'aboutir en 2012 à une thèse qui devrait s'intituler *The decline of French in the Flemish Public Sphere, 1880-1975*.

L'AKTION SÜHNEZEICHEN FRIEDENSDIENSTE AU CEGES

Premier bilan

Depuis avril 2009, le CEGES accueille de jeunes volontaires allemands, en vertu d'un accord avec l'*Aktion Sühnezeichen Friedensdienste* (ASF), une association allemande qui a pour objectif "de promouvoir l'entente intergénérationnelle, inter-culturelle et interreligieuse en prenant en compte les répercussions contemporaines du nazisme dans nos sociétés en vue d'un monde plus paisible et plus juste". Après Nicolai Moravitz, reçu dans notre institution d'avril à août 2009, c'est Benjamin Dober qui a offert ses services à notre Centre de septembre 2009 à août 2010. Avant son départ, la rédaction du *Bulletin* lui a demandé de tirer un bilan de son expérience. Ajoutons que dès septembre 2010, une autre volontaire, Myriell Fußler, lui a succédé.

D'abord, quelques mots sur l'ASF. Née de la conscience que les conséquences du national-socialisme sont encore toujours à l'œuvre et ne peuvent être traitées que par un dialogue intense, l'ASF s'emploie au rapprochement entre les générations, les cultures, les religions et les peuples. L'association, qui est fortement enracinée dans la foi chrétienne, espère, par des actions concrètes, contribuer à la mise en œuvre d'un processus de réconciliation. Son travail a débuté dans les années 1960 par l'engagement de volontaires en Israël. Actuellement, elle est active dans douze

autres pays, dont la Belgique où onze volontaires sont impliqués dans diverses institutions historiques, politiques et sociales.

Mon expérience comme volontaire, ensuite. Ma tâche principale a consisté à introduire des légendes de photographies dans les archives digitalisées afin de rendre le matériel photographique le plus accessible possible et de conserver les légendes dans leur fonction de pièce à conviction. Les photos sur lesquelles j'ai travaillé émanaient pour l'essentiel de **l'agence de presse belge sous contrôle allemand** SIPHO et se rapportaient surtout à l'Allemagne entre 1939 et 1945. La signification de l'image comme moyen de propagande au temps du nazisme m'est apparue de plus en plus clairement au fil de l'encodage. Par ailleurs, j'ai travaillé à l'inventorisation de fonds d'archives. Ainsi, j'ai œuvré au classement d'un fonds belge en rapport avec la culture du souvenir du **mémorial de Buchenwald**. C'était un travail assez ardu car il n'est pas facile de remettre dans un ordre logique des pièces de nature privée.

Au CEGES, la fonction de volontaire de l'ASF est un 'projet pionnier' encore à développer. Prendre des initiatives est donc souhaitable. Au début de cette année, je me suis risqué, par intérêt personnel, à une recherche sur l'écrivain **Gottfried Benn**, en poste à Bruxelles de 1915 à 1917 comme médecin militaire de l'armée allemande affecté à un hôpital pour prostituées. Il en est sorti

un article qui a été publié sur le site du CEGES.

Un temps fort de mes activités au Ceges fut pour moi la recherche que j’y ai menée sur l’**humour juif**. Je me suis en effet penché sur les raisons qui font de cet humour un genre à part. Il est le résultat de situations et de circonstances uniques sur les plans religieux, historique, intellectuel et social, qui étaient particulièrement propices à la naissance de blagues d’une profondeur et d’une finesse parfois extraordinaires. Les blagues doivent être racontées avec art et il est manifeste que pendant longtemps la culture juive a été la plus orale du monde. Le peuple juif a beaucoup souffert au cours de son histoire et les blagues atténuent la souffrance. Longtemps, les Juifs ont vécu en marge de la société et on peut dire qu’une position marginale procure en soi une perspective comique. Dans la religion juive, la loi (divine) occupe une position souveraine par rapport à une humanité limitée. De ce point de vue, l’humour juif comporte aussi une ironie sur soi tout à fait évidente, qui s’exprime à travers toutes sortes de petites trahisons par rapport à la loi. L’humour juif a toujours renvoyé, en termes de contenu, à une multitude d’éléments : résistance contre la menace d’un environnement hostile; résistance contre la pression de sa propre tradition hégémonique et de ses lois (celui qui comme peuple ne peut pas compter sur un pays commun, a d’autant plus besoin de la tradition religieuse); ébauche d’un assouplissement et d’une libération de ce qui est lourd à porter; et surtout ébauche d’une éthique nouvelle, contemporaine, non plus conforme aux normes générales, mais fortement déterminée par l’individu.

Les résultats de ma recherche, je les ai coulés sous la forme d’un plus long texte qui sera utilisé dans le cadre d’un programme pédagogique du Musée juif de la résistance et de la déportation de Malines.

Il est important sur le plan symbolique que de jeunes Allemands passent un an à l’étranger pour se consacrer à l’étude des deux guerres mondiales et à la mémoire des méfaits et des atrocités commis par les Allemands. À côté de l’expérience de la prise en charge active de la responsabilité pour le présent, l’idée de service civil m’a aussi convaincu dans une large mesure que par ce biais la prise de responsabilité au sein d’une communauté et la fonction de citoyen peuvent être mis en œuvre. La compréhension de l’histoire, l’étude et la mémoire ne doivent pas seulement se développer et se produire dans des chambres d’étudiants silencieuses ou sur les bancs de l’école. Cela aussi rend le fait d’être actif pendant un an de service civil riche de sens.

Je ne peux donc que remercier les membres du CEGES pour cette année passée en leur compagnie.

Benjamin Dober



Couverture de Salkia Landmann, *Der Jüdische Witz*, nouvelle édition, Düsseldorf, 2006. Publié pour la première fois en 1960, ce classique de l’humour juif connut un grand succès puisqu’il avait déjà été diffusé à plus de 800.000 exemplaires en 1979.

L'EXPOSITION *GEKLEURD VERLEDEN. FAMILIE IN OORLOG*

au *Kunsthall Sint-Pietersabdij* de Gand

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Belges se sont positionnés de différentes manières face à l'envahisseur allemand. La plupart ont obéi au pouvoir occupant, ont repris leurs habitudes quotidiennes et se sont adaptés aux circonstances nouvelles. D'autres se sont rebellés en passant à la résistance passive ou active. D'autres encore ont collaboré tout à fait consciemment avec l'occupant. En bref, la guerre a forcé à des choix. Les blessures alors subies continuent encore à vivre dans la conscience collective. *Gekleurd Verleden* rend compte de cette histoire par le biais d'un angle d'approche personnel. Parce que **la guerre survit dans les mémoires familiales**, ces dernières forment le point de départ de cette magnifique exposition.



conséquences dans leur vie. Enfin, même la troisième génération, qui en a uniquement entendu parler, a l'opportunité de fournir sa vision des choses.

L'exposition *Gekleurd Verleden* est le fruit d'une collaboration entre le *Kunsthall Sint-Pietersabdij*, le CEGES et l'*Instituut voor publieksgeschiedenis* de l'*UGent*. Elle sera ouverte au public du **26 novembre 2010 au 25 avril 2011**. Pour les renseignements pratiques, voir la page Info du site du *Kunsthall Sint-Pietersabdij*, www4.gent.be/spa/francais/info/info1_fr.htm.

Un **ouvrage scientifique** réalisé sous la direction de Bruno De Wever (*UGent*), Martine Van Asch (*Kunsthall Sint-Pietersabdij*) et Rudi Van Doorslaer (CEGES), servira de support et de prolongement à l'exposition. Portant le même titre que cette dernière, ce livre d'environ 192 pages sera publié aux éditions Lannoo en novembre 2010. Il sera disponible au CEGES au prix de 20 euros, port compris (au lieu de 23,95 euros en librairie).

Fabrice Maerten

Via la famille, *Gekleurd Verleden* laisse la parole à plusieurs générations. Ceux qui ont participé activement à la guerre peuvent raconter leur histoire. Mais c'est aussi vrai pour ceux qui l'ont vécu comme enfant et qui en éprouvent encore les

PROJET PATRIMONIAL

“LE NORD-LIMBOURG ET LA SECONDE GUERRE MONDIALE”

Dans ce projet, les expériences vécues par la population limbourgeoise pendant la guerre occupent une place centrale. L’accent y est mis sur la manière dont des communautés agraires et très fermées ont fait connaissance avec la **présence étrangère consécutive à la guerre**, notamment via l’exploitation des mines de charbon déjà entamée avant le conflit, et comment elles s’en sont souvenues et s’en souviennent encore.

Les traces de l’influence d’acteurs ou de facteurs globaux sur la population locale sont désignées sous le vocable “patrimoine de globalisation”. Dans

ce projet, le patrimoine immatériel (interviews de témoins) sera associé au patrimoine mobilier et immobilier, ainsi qu’à la recherche scientifique. Il en résultera un site web informatif accessible à un large public. Le projet est porté par une association réunissant toutes les communes du Nord-Limbourg, et est soutenu par le Centre provincial limbourgeois du patrimoine culturel. Le CEGES encadrera scientifiquement le projet avec l’université de Maastricht. En outre, notre institution sera chargée d’exécuter une étude préalable sur la large problématique du Nord-Limbourg pendant la Seconde Guerre mondiale. Un chercheur devrait être engagé à cette fin par le CEGES pour une période de six mois à partir de la fin 2010.

Nel de Mûelenaere



Le corps du lieutenant SAS Jean Melsens, retrouvé par des membres de la *Witte Brigade* de Peer, juste après qu’il ait été tué par des troupes allemandes en retraite le 10 septembre 1944 à Meeuwen. (CEGES, n° 32385)

LA NOUVELLE “KAZERNE DOSSIN”

Le mercredi **20 octobre 2010**, le CEGES a organisé en ses murs une journée d'étude portant sur l'avenir de la caserne Dossin. En 2001, le gouvernement flamand a en effet décidé d'élargir la perspective

actuelle en transformant le Musée juif de la déportation et de la résistance en “Kazerne Dossin”, une nouvelle entité qui sera à la fois un mémorial, un musée et un centre de documentation sur l'holocauste et les droits de l'homme.



Cour intérieure de la caserne Dossin, été 1942. Des Juifs viennent d'y être amenés en camion.
(CEGES, n° 201123)

Lors de la journée d'étude, l'architecture, la scénographie ainsi que le concept historique, élaboré par **Herman Van Goethem**, professeur à l'Université Antwerpen et membre de la commission scientifique du CEGES, ont fait l'objet d'une présentation et d'un débat avec la communauté des chercheurs. Une initiative similaire devrait suivre concernant le site de Breendonk.

Chantal Kesteloot

Bastogne 1944-1945 : un projet qui se précise

Malgré quelques retards pour des raisons d'ordre administratif, le projet de rénovation du site du Mardasson, à Bastogne, est bel et bien sur les rails.

Au fil de différentes réunions regroupant les autorités publiques, différentes sociétés de scénographie et les représentants du CEGES, le projet en question s'est affiné et précisé. La phase pratique des travaux commencera sans doute à l'automne 2010 et se prolongera tout au long de 2011 pour se conclure, en théorie, au printemps 2012.

UN GROUPE DE RECHERCHE SUR L'HISTOIRE COLONIALE AU CEGES

Depuis une dizaine d'années, le CEGES développe des projets touchant à l'histoire coloniale. Intimement imbriqué dans l'histoire belge, voire européenne, le phénomène colonial permet en effet d'éclairer des pans nouveaux de l'histoire sociale et politique, mais aussi des mentalités de nos régions de la fin du 19^e siècle au début des années 1960. Deux projets en cours, auxquels il faut encore ajouter la publication *Congo-Belgique, 1955-1965* et les initiatives de la Cinémathèque royale de Belgique relatives au cinéma colonial belge évoquées p. 36-37, touchent sous des angles différents à la conception même de ce que pouvait ou devait être une société coloniale : selon le genre ou la couleur de peau, qui est citoyen ou sujet de la colonie ? Quelle est la place et le rôle de chacun, y compris de ceux qui se trouvent à la charnière (ou à la lisière) du monde des colonisateurs et de celui des colonisés ?

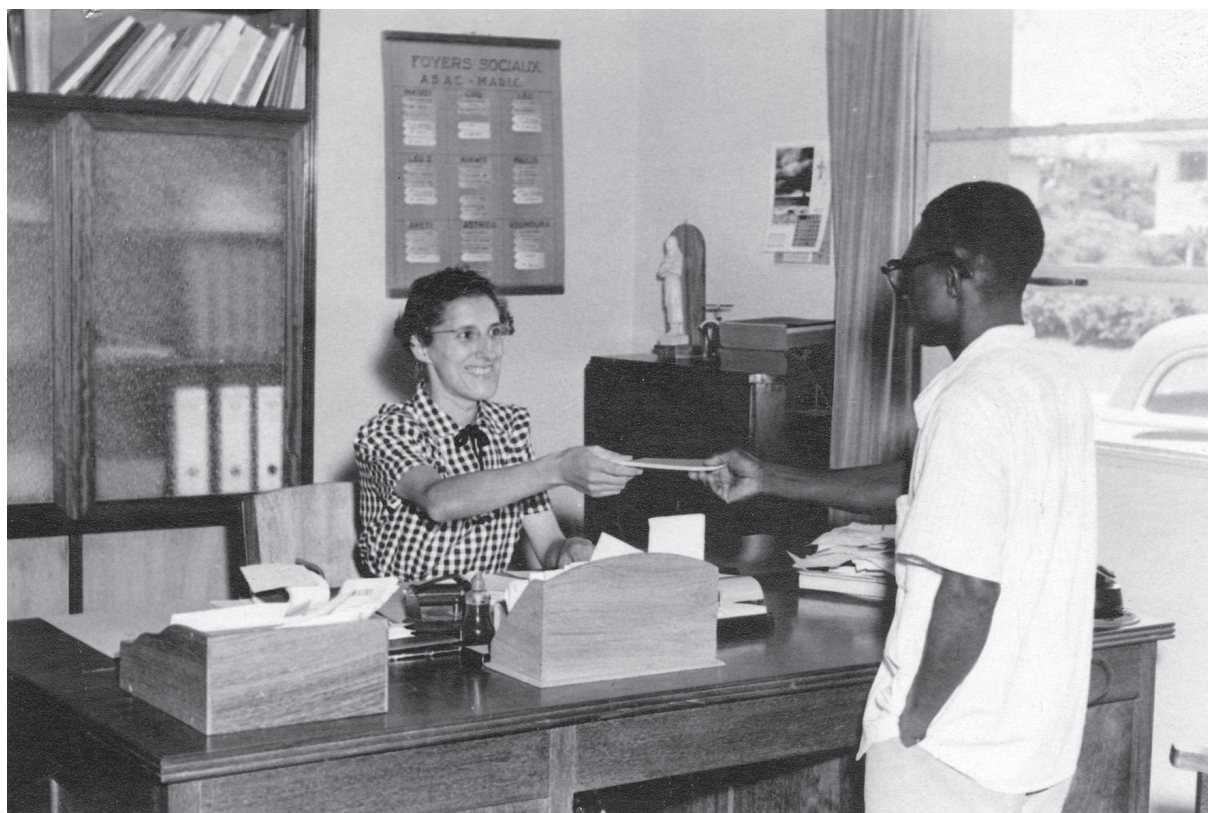
Femmes en colonie (1885-1962)

Un premier projet porté par **Anne Cornet** scrute la dimension de genre en situation coloniale. Les femmes européennes ont-elles joué un rôle spécifique dans les territoires d'Afrique centrale sous administration belge ? Leur présence a-t-elle influencé la société coloniale dans ses diverses dimensions, et notamment

sur le plan de la ségrégation raciale ? Les autorités coloniales ont-elles utilisé l'image de **la femme occidentale** dans le domaine de la propagande afin de justifier la présence belge **au Congo, au Rwanda et au Burundi** ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles nous cherchons à répondre.

À ce jour, il n'existe en effet toujours pas d'étude globale sur le rôle des Occidentales comme "agents de colonisation" au Congo belge et au Ruanda-Urundi, même si des publications traitent de groupes plus restreints ou de thématiques définies. On ignore par contre le profil général de ces femmes, d'où elles venaient, dans quel cadre et avec quel statut, pour quelle durée et quelles fonctions, mais aussi quelles influences elles ont pu exercer sur le plan professionnel ou privé, et plus largement sur le projet colonial dans son ensemble.

Notre projet d'histoire sociale de la présence féminine occidentale en Afrique 'belge' est très large et comprend divers angles que nous ne pouvons tous développer ici. Nous nous proposons donc d'évoquer brièvement l'étude prosopographique des employées occidentales de l'État que nous avons entamée au travers des dossiers du service du personnel d'Afrique du ministère des Colonies. Près de 4.000 femmes ont signé des contrats avec les autorités coloniales en Belgique ou sur place. Pendant la guerre, elles furent nombreuses à intégrer le cadre des Volontaires auxiliaires féminines.



Assistante sociale à Léopoldville, début des années 1950. Les assistantes sociales engagées par le gouvernement ou des sociétés privées intervenaient principalement auprès des femmes d'« évolués », mais aussi dans l'accompagnement des travailleurs. (CEGES, fonds Martha Boudry, n° 151386)

L'État colonial recrutait peu de femmes fonctionnaires dans son cadre régulier, et généralement dans des secteurs considérés comme 'féminins' (d'abord des infirmières et l'une ou l'autre médecin de laboratoire dès la fin de la Première Guerre mondiale, puis des enseignantes pour les écoles réservées aux enfants blancs, enfin des assistantes sociales après 1945 dans le cadre de Foyers sociaux destinés à encourager l'émergence d'une classe moyenne africaine). Sur le terrain, on observe des engagements temporaires d'épouses de fonctionnaires ou d'agents de sociétés privées comme employées de bureaux dans les services généraux, provinciaux ou territoriaux, ou pour compléter les effectifs des écoles pour enfants européens (notamment pour l'enseignement de la religion protestante ou catholique).

Le statut de ces femmes dépendait de divers facteurs, dont la formation ou l'état-civil : il n'est pas rare que le contrat

d'une femme célibataire enrôlée dans le cadre de l'État soit résilié en cas de mariage et remplacé presque aussitôt par une convention l'engageant comme agent temporaire pour les mêmes fonctions, le statut en moins. De même, hormis les fonctionnaires du cadre régulier, la plupart des femmes embauchées sur place ne bénéficiaient que de contrats de courte durée et étonnamment peu homogènes : engagement deux heures par semaine, à temps plein, deux matinées par quinzaine, etc. Les salaires présentent le même profil bigarré : paiement à l'heure, à la journée, à la semaine, au mois. Tous les cas de figure se présentent et reflètent une politique au coup par coup, en fonction des besoins et des disponibilités. Par ailleurs, les contrats sont fréquemment interrompus au gré des vacances ou des nouvelles affectations du conjoint. Les veuves qui se remarient changent elles aussi de statut, et perdent les allocations que l'État leur attribuait en plus de leur salaire. Il en ressort une vision très sexuée du travail et du statut



y afférant, l'engagement de femmes par la Colonie étant pour la plupart d'entre elles synonyme de flexibilité et d'instabilité. Sur le plan institutionnel, c'est une impression d'improvisation et d'arrangements selon les conditions conjoncturelles qui prévaut. Ces constatations de terrain devront néanmoins être confrontées à d'autres sources, afin de déterminer si le recours aux statuts temporaires résultait d'une réflexion théorique sur la place et le rôle des Occidentales dans la colonie ou du fameux pragmatisme à la belge.

Les enfants de Save. Volés ou sauvés ?

Un des principes essentiels à l'œuvre dans l'ancien État colonial était la politique de ségrégation. Les autorités coloniales étaient structurées en fonction des différences raciales et sexuelles. L'absence initiale de femmes occidentales entraîna le développement d'un système de

concubinage. L'homme blanc combattait sa solitude en prenant une concubine noire ou "ménagère". Même plus tard, lorsqu'un nombre plus élevé de femmes occidentales rejoignit la colonie, les relations (sexuelles) entre colonisateurs et colonisés persistèrent. La présence croissante de métis qui en résultait était ressentie comme un problème crucial et constituait une gageure juridique, administrative et pratique. L'existence d'un groupe de personnes qui ne correspondait à aucune catégorie coloniale et se situait entre le colonisateur européen et le colonisé africain constituait en effet un véritable casse-tête pour les autorités coloniales.

La recherche sur les 'enfants de Save' menée par **Sarah Heynssens** a trait aux **enfants métis confiés à l'orphelinat des Sœurs blanches à Save (Rwanda)**. Ces enfants n'étaient pas nécessairement des orphelins dans le sens strict du mot. En effet, beaucoup d'entre eux

Le réfectoire à Save, années 1950. (Collection Jacqueline Goegebeur)

avaient un père et une mère en vie. Ils se retrouvèrent à l'orphelinat pour diverses raisons : abandon de la mère par le père européen, la mère ne pouvant assurer seule l'entretien et l'éducation de l'enfant; impossibilité pour les parents de garantir une éducation occidentale à l'enfant; placement de l'enfant dans l'institution au retour du père (ou de la mère) en Europe. Dans l'orphelinat, les enfants étaient éduqués selon les normes occidentales. Ils recevaient une formation correspondant à leur statut qui leur procurait des avantages vis-à-vis de la population noire, mais qui ne les plaçait pas sur pied d'égalité avec les maîtres blancs.

À la veille de la décolonisation (1958-1961), **ces enfants furent évacués en masse vers la Belgique**. Ce transfert pose une série de questions qui constituent la base de cette recherche. Pour quelles raisons prit-on la décision d'intégrer ces enfants métis dans la société européenne ? Qui prit l'initiative du transfert ? Comment l'évacuation fut-elle organisée ? Développa-t-on pour cela un mécanisme spécifique ? Quels organismes d'adoption furent associés à l'initiative ? L'autorisation des mères fut-elle demandée ? Renoncèrent-elles à leur droit parental ? Qu'advint-il des enfants en Belgique ? Fut-il question d'un suivi ? Les contacts avec les parents biologiques furent-ils possibles ? La réponse à ces questions peut non seulement permettre de mieux comprendre les conceptions des autorités politiques, de l'Église, des familles d'accueil et des institutions à l'égard de la population métisse, mais aussi l'attitude des autorités coloniales envers les populations

africaines. La recherche s'efforce également de mettre à jour la collaboration entre les missions et l'administration coloniale; enfin, elle jette un éclairage sur la définition et la création d'une identité dans un monde colonial et postcolonial.

Anne Cornet / Sarah Heynssens

MÉMOIRES MATÉRIELLES

La Seconde Guerre mondiale dans l'espace public, 1945-1970

L'espace public s'est vu, au cours des décennies qui ont suivi la Libération, investi par le souvenir du conflit 1940-1944. Trois lieux, emblématiques de la diversité du paysage mémoriel belge, devinrent incontournables : le fort de Breendonk, la colonne du Congrès et la tour de l'Yser. À travers les commémorations qui prirent place autour de ces sites à partir de 1945, c'est la notion même de "lieu de mémoire" que ce projet de recherche entend interroger.

Ces dernières décennies ont vu le triomphe du concept de "lieu de mémoire", forgé par Pierre Nora à l'orée des années 1980. La notion, pourtant, donne trop souvent naissance à des visions réifiantes, voire finalistes du passé. Y disparaissent notamment les tensions mémorielles, dont l'analyse montre qu'elles se logent tant dans les représentations véhiculées que dans les *milieux de mémoire* qui les produisent.

À travers l'analyse de trois lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique, ce projet entamé en janvier 2009 tente de rendre compte de l'épaisseur sociale des manifestations mémorielles. À contre-pied de cette histoire de la mémoire qui semble parfois "sur coussin d'air" (Michel Vovelle), il explore les cadres institutionnels, matériels et idéologiques qui (dé)font un lieu de mémoire.

Breendonk

L'*Auffanglager* Breendonk, où près de 4.000 détenus furent emprisonnés et torturés entre 1940 et 1944, était après la guerre appelé à devenir le symbole de l'héroïque martyre national. Mais autour de ce symbole émergea d'abord une mémoire 'populaire', rapidement accusée de dénaturer l'ancien lieu de souffrance. Ceux qui furent victimes de la violence de l'occupant tentèrent alors d'éviter que la guerre ne soit réduite à une kermesse mémorielle. Dans l'espoir de développer une mémoire 'honorable' du conflit, Breendonk fut déclaré en 1947 mémorial national. Cette institutionnalisation conféra à ce fort militaire une place exceptionnelle dans le paysage mémoriel belge puisqu'il devint l'unique site commémoratif d'ampleur nationale soutenu et financé par l'État. Mais c'est surtout le fait qu'il s'agissait d'un 'nouveau' lieu de mémoire qui le plaçait alors à part : la mémoire de la Seconde Guerre mondiale s'inscrivit en effet très largement dans les cadres et lieux du premier conflit, comme les deux autres *case studies* présentés ici l'illustrent à suffisance.

Breendonk vit s'affronter en arrière-plan monde communiste et anticommuniste. Il n'est dès lors pas étonnant que le combat pour la démocratie et contre le fascisme vint rapidement se greffer au récit de la souffrance nationale. Ce message polyphonique était diffusé par

Affiche d'un "grand spectacle à sensation" sur le "camp de l'horreur" de Breendonk. C'est en réaction à ce genre de spectacle que le camp fut déclaré mémorial national. (CEGES, n° 274445)



le biais d'une ingénierie mémorielle complexe. Mais le délitement de Breendonk en tant que lieu de mémoire était pourtant déjà entamé à la fin des années 1960 : le nombre de visiteurs décroissait inexorablement, et les techniques commémoratives mises en œuvre apparaissaient de moins en moins efficaces. C'est pourquoi le Mémorial entendit profiter des commémorations mises sur pied en 1970 dans le cadre du XXV^e anniversaire de la Libération pour "renoncer aux traditionnels discours, aux cortèges, aux drapeaux et aux flonflons". Près d'un millier d'écoliers furent invités au fort de Breendonk, pour un dialogue avec les 'anciens'. Mais cette rencontre intergénérationnelle tourna au fiasco, la mémoire de l'horreur semblant impossible à transmettre à la nouvelle génération. Ainsi se clôtura une période qui vit le triomphe et l'étiollement d'une mémoire patriotique 'institutionnalisée' de la guerre.

La colonne du Congrès

Les tensions internes à la culture mémorielle 'belge' se manifestèrent également à la colonne du Congrès, qui avait déjà vu nombre de citoyens enthousiastes affluer lors de la libération de Bruxelles. Au contraire de Breendonk, la colonne du Congrès avait derrière elle une longue histoire patriotique, plongeant ses racines dans l'indépendance belge de 1830. Le monument était doté d'une signification 'démocratique', qui put être exploitée après la Libération comme elle l'avait déjà été après la Première Guerre mondiale.

Ce label 'démocratique' reçut à partir de 1944 un double sens. 'La démocratie' devint un drapeau commun pour des *milieus de mémoire* concurrents, à savoir les anciens militaires, les prisonniers poli-

tiques et les résistants de diverses tendances politiques. Mais cette démocratie "n'était pas comprise de la même manière par chacun", comme le constatait l'ancien prisonnier politique Léopold Ros. Pour les anciens combattants, elle renvoyait à des devoirs patriotiques traditionnels, alors que pour le Front de l'Indépendance – d'obédience communiste – elle signifiait une nouvelle "démocratie populaire".

Dans le rituel commémoratif qui se développa autour de la colonne du Congrès, cette tension interne s'avéra toujours plus forte. La Guerre froide rendit en effet toujours plus difficile la participation des communistes – qui avaient pourtant joué un rôle fondamental dans la Résistance – à la commémoration du combat clandestin. Le cadre 'traditionnalisant' de la colonne du Congrès ne s'était nullement élargi pour développer un nouveau récit sur une expérience traumatisante, mais fut au contraire sollicité pour écarter un acteur indésirable de la politique d'après guerre.

La tour de l'Yser

À la tour de l'Yser se mirent en place des processus d'exclusion comparables à ceux qui se développèrent à la colonne du Congrès, même si les acteurs impliqués (et les perdants) y étaient pour le moins différents. Ce n'était pas la nation belge, mais bien la construction de la nation flamande qui était ici célébrée, dans des termes remontant au 19^e siècle. Cette fois, le lien n'était pas tant fait avec la Libération qu'avec l'Occupation : ce monument en hommage aux soldats flamands tombés en 1914-1918 se vit pendant les années d'occupation accaparé par la frange collaborationniste du Mouvement flamand pour y célébrer,

en compagnie d'officiers allemands, l'héritage flamand. Cette appropriation s'inscrivait elle-même dans la continuité du contrôle que l'aile fasciste du Mouvement flamand avait acquis dès les années 1930 sur ce qui était appelé les "pèlerinages de l'Yser".

Les deux attentats commis en 1945 et 1946 contre la tour de l'Yser forcèrent les autorités belges à réfléchir à une nouvelle destinée pour le monument pris à partie. La gauche entendait, selon les mots de Camille Huysmans, en finir avec le message et la forme de ce "poing contre la Belgique". Un nouveau monument belge, dédié aux "victimes des deux guerres", devait être bâti sur ce site déshonoré par la collaboration. La droite catholique – qu'elle soit du nord ou du sud du pays – plaidait de son côté pour la reconstruction de la tour originelle, tout en soulignant la nécessité d'élargir sa signification. Selon le politicien catholique Edgar De Bruyne, le "danger des symboles" ne devait pas être sous-estimé.

La droite catholique l'emporta finalement, même si cette victoire ne fut pas totale. En 1960, alors que cette "nouvelle construction basée sur un modèle ancien" était presque achevée, la



nouvelle signification belge comme la référence à la Seconde Guerre mondiale qu'avait espérées De Bruyne avaient déjà irrémédiablement disparu. Les anciens *milieux de mémoire* nationalistes flamands continuaient en effet à régir les pèlerinages de l'Yser. Plutôt qu'à la Belgique (et aux parlementaires du *CVP*), ils restaient fidèles aux chefs de file de l'avant-guerre. C'étaient Frans Daels et Cyriel Verschaeve, plutôt que les victimes de la dernière guerre, qui donnaient le ton lors des pèlerinages de l'Yser. Dans le même temps, tous ceux qui continuaient à rappeler la collaboration et l'occupation étaient écartés des manifestations. Il en alla de même pour les anciens prisonniers politiques et résistants qui, au moyen de "pèlerinages de réparation", tentaient à Dixmude de manifester leur statut de victime. Au contraire de ce qui se déroula à la colonne du Congrès, ce ne fut pas ici un groupe commémoratif spécifique qui fut écarté, mais bien la Seconde Guerre mondiale toute entière

Ce qu'il reste de la tour de l'Yser après son dynamitage dans l'immédiat après-guerre.
(CEGES, n° 92867)

Bruno Benvindo / Evert Peeters

Ces trois lieux, et bien d'autres encore, seront au centre d'une journée d'étude qui se tiendra au CEGES le **29 octobre 2010**. Intitulée "**Paysage en fragments. Mémoires de la Seconde Guerre mondiale en Belgique, 1945-2010**", elle se penchera sur la manière dont la mémoire de guerre s'est inscrite dans l'espace public 'belge' (le programme définitif est consultable sur le site www.cegesoma.be).

LES FEMMES BELGES ET LA POLITIQUE DE MISE AU TRAVAIL ALLEMANDE pendant la Seconde Guerre mondiale

Le projet de recherche “Expériences de travail de femmes belges pendant la Seconde Guerre mondiale” qui a démarré au CEGES en 2007, met en lumière quelques aspects peu étudiés de l’histoire de guerre belge, comme le travail volontaire et obligatoire de femmes belges en Allemagne et dans l’industrie allemande en Belgique, et le phénomène des femmes réfractaires. Tant les synthèses historiques que les études locales partent explicitement et implicitement du principe que les déportés et – par extension – les réfractaires étaient des hommes. La déportation de femmes, même si elle a aussi marqué les intéressées, fut en effet un phénomène limité. Notre mémoire historique a surtout retenu qu’elle avait été rapidement stoppée. Cette indulgence allemande a contribué à ce qu’après la guerre l’histoire des femmes qui d’une manière ou d’une autre se retrouvèrent entre les mailles du filet de la politique de mise au travail allemande disparaisse à l’arrière-plan.

L’étude innove aussi, outre par cette nouvelle thématique, par les sources sélectionnées (journaux personnels, interviews, enquêtes et dossiers administratifs) et par l’approche

méthodologique, dans un esprit d’adhésion aux évolutions constatées dans l’historiographie internationale de la guerre. L’historiographie récente et la culture de la mémoire mettent en effet de plus en plus l’accent sur les expériences civiles et leurs séquelles. C’est pourquoi occupent une place centrale dans cette recherche non seulement l’attitude et les actions de l’administration belge et de l’occupant allemand, mais aussi la perspective des intéressées elles-mêmes. À quelles stratégies et à quelles pratiques recoururent-elles face aux circonstances changeantes de la guerre et comment légitimèrent-elles les choix réalisés ? Dans quelle mesure l’âge, le sexe, la classe, les normes culturelles contemporaines, l’idéologie de genre et de famille, les valeurs politiques et le contexte social et économique influencèrent-elles leur comportement ?

“J’ai jeté la convocation dans le poêle et je n’y suis pas allé”. Stratégies personnelles et collectives à l’égard de la mise au travail et de la déportation en 1940-1945

En 2009-2010, **Hannelore Vandebroek** a travaillé sur le thème spécifique du ‘refus’ : des hommes et des femmes ont en effet tenté d’une manière ou d’une autre et avec plus ou moins de succès d’échapper

à la mise au travail allemande. Le résultat est un tableau fascinant de stratégies de survie familiales et de réseaux de solidarité locaux à l'intérieur d'un contexte socio-économique et culturel spécifique. Il s'agit d'expériences personnelles et de leur traitement subjectif confrontés à la réalité juridique, administrative, journalistique et historique. D'un côté, il y a le souvenir individuel du vécu, les choix faits et surtout leurs légitimations, de l'autre l'interprétation sociétale qui ne correspond pas toujours. Comment la société belge et les personnes concernées jugèrent-elles après la guerre les stratégies choisies ? Le cadre tant pour les stratégies individuelles que pour leur appréciation après la guerre est la manière concrète dont l'occupant allemand a mis en pratique la politique de mise au travail. Comment l'occupant a-t-il organisé le travail obligatoire des femmes et des hommes et comment a-t-il réagi aux stratégies d'esquive et de confrontation de la population ? Dans quelle mesure le genre a-t-il joué un rôle en cette matière ?

“On aurait fait n'importe quoi comme boulot”. Femmes au travail à l'usine d'uniformes E. Reitz

En janvier 1941, Erich Reitz installa une usine d'uniformes dans les magasins inoccupés de la *British American Tobacco Company* à Merksem. La situation en bordure du canal Albert et du chemin de fer facilitait l'approvisionnement en matières premières et la distribution d'uniformes. L'usine *E. Reitz Uniformwerke* était en 1942 et 1943 le principal fournisseur de la *Wehrmacht* dans la

catégorie “Uniformes, équipements et divers”. À son apogée en 1943, l'usine comptait environ 5.000 salariés. Plus de 70 % d'entre eux étaient des femmes. Le projet de **Carmen Van Praet** relatif à cette usine consiste en une étude de cas sur le thème peu étudié de l'industrie de guerre allemande en Belgique et du travail féminin en son sein.

La recherche met surtout en lumière les raisons qui ont poussé l'entrepreneur allemand à s'établir en Belgique. Elle examine aussi sur base de quelles exigences le personnel a été recruté, et si des motifs économiques ou politiques ont joué. Dans cette perspective, on tiendra aussi compte de la chronologie des décisions politico-administratives pendant la Seconde Guerre mondiale (ordonnances allemandes, décisions

Femmes au travail dans l'usine d'uniformes Reitz à Merksem.
(CEGES, n° 3474)



belges sur la régulation du marché du travail, la durée du travail, la politique salariale, la politique sociale, ...). On recherchera aussi quelles institutions publiques et quels mouvements ont été impliqués dans les recrutements et si oui ou non les cercles nationalistes flamands ont pratiqué le lobbysme pour faire engager des personnes dans l'usine.

Par ailleurs, l'accent sera mis de façon succincte sur les travailleurs de sexe féminin. Les choix individuels opérés par ces femmes seront éclairés grâce à quelques interviews et témoignages. Pourquoi quelqu'un allait-il travailler chez Reitz ? De quelle manière les femmes tentèrent-elles de s'accommoder des écueils politico-administratifs et économiques, qu'ils soient ou non le résultat de décisions politiques ? Les expériences de travail de femmes sont donc examinées au sein de leur contexte socio-économique. Dans cette perspective, une attention est aussi accordée aux conditions de travail spécifiques. Les salariées de l'usine d'uniformes allemande tombaient-elles sous le droit du travail allemand et cela faisait-il une différence réelle en termes de conditions de travail et de mesures sociales ?

Conclusions

Les deux projets mettent en lumière la nécessité de développer les recherches de la base vers le sommet et d'accorder plus d'attention à l'histoire socio-économique de la Seconde Guerre mondiale. L'évolution, pendant cette période, de l'industrie, de l'agriculture et du commerce de détail, ainsi que du marché du travail

(du point de vue du travailleur et de l'employeur), tout comme l'histoire du secours civil, des très pauvres et des très riches, tous ces thèmes restent trop peu exploités dans l'historiographie de guerre belge.

**Hannelore Vandebroek /
Carmen Van Praet**

LE RÔLE DE LA JUSTICE DANS UN ÉTAT EN TEMPS DE GUERRE

Quel(s) rôle(s) le troisième pouvoir de l'État joue-t-il durant les deux périodes d'occupation et de transition qui leur succèdent ? Prend-il part à la défense de l'État belge et, le cas échéant, de quelles façons et avec quels moyens ?

Les thèses de doctorat de Mélanie Bost et de Lawrence Van Haecke explorent deux aspects de cette importante problématique. Elles s'inscrivent dans le pôle "guerres" du PAI *Justice et Société*, dont le CEGES est l'un des partenaires. Ce pôle a pour ambition, d'une part, de mieux connaître le troisième pouvoir de l'État à partir d'une expérience de crise et, d'autre part, de mesurer l'impact d'une telle crise sur le système judiciaire.

L'attitude des magistrats en Belgique occupée en 1914-1918

La thèse de doctorat de **Mélanie Bost** porte sur l'impact de la première occupation allemande sur la justice belge. Elle a choisi pour fil rouge l'attitude des magistrats. L'objectif est double : 1° réaliser un premier défrichage d'un vaste champ de recherche. Les connaissances scientifiques relatives à ce chapitre, pourtant extraordinaire de l'histoire de la justice belge, sont, en effet, limitées à la grève de la magistrature (février-novembre 1918) et encore, à ses représentations; 2° exploiter ce matériau inédit pour contribuer à une meilleure connaissance du groupe socioprofessionnel formé par les

magistrats : que nous apprend l'expérience de l'occupation sur le corps des magistrats en termes de comportements, d'habitus, de relations entre ses composantes ? Comment le corps lui-même perçoit-il ses missions et le pouvoir dont il est investi ? Subsidièrement, comment les autres pouvoirs le perçoivent-ils ? Quelles sont les attentes formulées à son encontre ? Quel impact ce contexte politique inédit a-t-il eu sur ses prérogatives ?

La recherche doit surmonter plusieurs difficultés. Aux nombreuses lacunes des séries d'archives judiciaires de l'époque et à la rareté des archives personnelles de magistrats s'ajoute le caractère souvent officiel et donc peu exploitable des documents conservés. Car, indépendamment même de la quantité de sources, c'est la nature de l'objet étudié qui rend son étude difficile : conformément au système légicentriste hérité de la Révolution française, le juge reste avant tout la bouche de la loi, à savoir un technicien érudit qui doit tenir à distance ses opinions personnelles et observer une stricte neutralité, garante de l'impartialité de ses jugements. Cette éthique de la dépersonnalisation a pour conséquence une grande discrétion des protagonistes. Il faut donc 'tracer', en confrontant jurisprudence et sources de la pratique, archives judiciaires et archives personnelles des membres des réseaux des magistrats, discours et presse d'opinion, pour mieux connaître l'homme sous la fonction, comprendre la vision qu'il a de sa mission sociale et dégager les ressorts de son action.



Jean Servais (1856-1946). Il fut, comme conseiller à la Cour de cassation en 1914-1918, une figure majeure de la résistance ouverte de la magistrature vis-à-vis de l'occupant, avant de devenir procureur général de Bruxelles à partir de décembre 1918. (Fonds Cour de cassation)

Exécution de collaborateurs
(la bande Duquesne ?),
caserne Trésignies, Charleroi,
14.6.1948.
(CEGES, n° 28399)



Dans cet objectif, étudier une période de crise comme celle de la Première Guerre est une bonne portée d'entrée : les tensions vécues par les individus sont parfois si aiguës qu'elles poussent ceux-ci à sortir de leur réserve, à exprimer des considérations personnelles, voire à s'opposer à l'opinion officielle. La doctorante a eu la chance, par exemple, de découvrir des correspondances confidentielles où se livrent des magistrats désorientés par les missions qui pèsent sur les épaules, par une situation juridique sans précédent et qui sont à la recherche de soutien voire de légitimation auprès de personnalités parfois extérieures au monde judiciaire. Elle a aussi pu exploiter des comptes-rendus d'assemblée générale de juridictions qui témoignent d'oppositions franches entre les magistrats. Dans un système juridictionnel où les juges s'expriment toujours de manière collégiale, ces documents offrent un éclairage précieux sur une réalité méconnue.

La confrontation de ces archives avec une jurisprudence de guerre plutôt riche et explicite, apporte, malgré les lacunes pointées, suffisamment d'éléments intéressants pour mener à bien la thèse.

Après avoir posé le cadre (acteurs et fonctionnement de la justice en temps d'occupation), la thèse de Mélanie Bost aborde successivement l'impact du surgissement de ce nouvel acteur – l'occupant – sur la vie des parquets, les principaux terrains de confrontations avec la magistrature belge et le rôle que cette dernière est amenée à jouer dans l'immédiat après-guerre.

État, justice et répression judiciaire des collaborations avec l'ennemi après la Seconde Guerre mondiale

Dans sa recherche, **Lawrence Van Haecke** privilégie l'État comme angle d'approche de la répression. Il examine comment celui-ci, en particulier le gouvernement et

la justice militaire, envisageait la sanction des différentes formes de collaboration. Il s'intéresse aux instruments et à l'espace politique au sein duquel les décisions furent prises. La préparation de la répression prend place durant la période 1941-1944. Le gouvernement en exil à Londres ne peut plus compter sur le cadre parlementaire et les partis politiques. C'est dans ces circonstances particulières qu'il travaille à l'élaboration de nombreuses mesures. Le doctorant étudie donc attentivement le contexte de travail du gouvernement et y recherche des éléments d'explication des décisions prises. La période de Libération, qui se profile à la fois comme un moment-clé et un moment de rupture, est tout aussi importante. Complémentairement, Lawrence Van Haecke étudie les réponses données par les responsables aux problèmes posés par le processus répressif. 'L'état de paix' de l'espace politique se remet lentement en place à partir de septembre 1944. Durant ce processus, l'État doit compter avec la Résistance comme avec les forces alliées.

Prenant quelque distance avec le contexte dans lequel évoluent les acteurs précités, Lawrence Van Haecke s'intéresse également au contexte international et aux origines de la répression en Belgique. L'attention pour la situation rencontrée dans d'autres pays, comme la France et les Pays-Bas, permet des comparaisons et la mise en évidence de spécificités belges. Il consacre également beaucoup d'attention aux antécédents et en particulier à la Première Guerre et à l'Entre-deux-guerres. La Belgique connaît alors déjà un processus de répression des collaborations avec l'ennemi. Ce fait, comme d'ailleurs les mesures étendues d'amnistie, peut avoir influencé l'état d'esprit des décideurs. Durant l'Entre-deux-guerres, des articles du Code

pénal ont été renforcés; de nouvelles dispositions ont parfois été insérées. Ces initiatives influenceront plus tard les dirigeants à Londres. Le chercheur espère de cette façon dégager les lignes de fracture et les influences sur un plus long terme.

La recherche comporte deux approches théoriques. La première est la *transitional justice*. Le travail judiciaire durant et après les changements de régime est souvent considéré comme spécifique, 'à part'. Dans son étude, Lawrence rejoint ceux qui rejettent cette séparation stricte entre tribunaux de transition et tribunaux 'ordinaires' et envisage leur problématique comme un tout. Par ailleurs, il recourt au modèle théorique de la *path dependence*. Le modèle propose de porter attention à la façon dont le passé détermine les choix ultérieurs. Il n'entre pas dans l'intention du chercheur d'appliquer ce modèle de manière strictement déterministe. Le concept aide à rendre plus évidentes les traces du passé et en particulier celles de la Première Guerre mondiale, qui présente des similitudes avec l'objet étudié.

Le traitement pénal des différentes formes de collaboration constitue le noyau de la recherche. D'autres formes de sanction, telles que la politique de déchéance des droits civils et politiques, l'épuration civile et les différentes formes de transaction forment le second pilier de la recherche. La législation relative à la nationalité et aux élections constitue le troisième point d'attention : elle fait le lien entre la sanction de la collaboration et le rétablissement de la démocratie.

La rédaction des deux thèses a dès à présent commencé.

Mélanie Bost / Lawrence Van Haecke

VILLES EN GUERRE - ANVERS 1940-1945

Faisant suite au premier volume de la série d'albums photographiques *Villes en guerre* consacré à Bruxelles dont le succès a été particulièrement important (on en est au troisième tirage !), vient de paraître en néerlandais celui relatif à Anvers.

L'ouvrage, qui sortira en français dans un proche avenir (pour plus de précisions, voir notre site www.cegesoma.be), désire, par la photographie, offrir un meilleur regard sur l'histoire d'Anvers et de son agglomération pendant la période 1940-1945.

À côté d'un certain nombre d'évolutions valables pour toute la Belgique, Anvers est intéressant du fait de divers développements spécifiques. Ainsi, on peut citer le très long maintien en fonction du collège des bourgmestre et échevins d'avant guerre, la spécificité de la persécution des Juifs, le grand nombre de morts provoqué, après la Libération, par les bombes volantes allemandes et le rôle primordial du port en

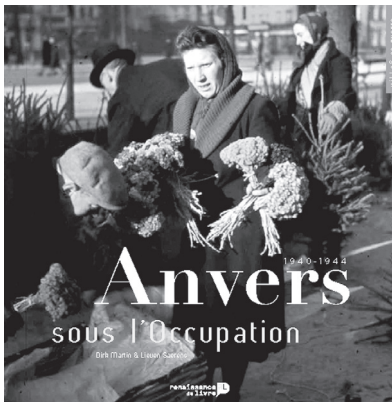
1945 comme tête de pont des armées alliées en Europe occidentale.

Ce livre est construit autour de six thèmes. Il s'agit des événements militaires de

1940, de l'administration, du pouvoir et de l'Ordre nouveau, de l'économie, du travail et de la vie quotidienne, de l'engagement dans la collaboration et la résistance, des persécutions et de la Libération. Pour chacun de ces thèmes, les photos sont accompagnées de textes. Nous avons essayé de situer ces clichés, de les replacer dans leur contexte. Les photos reprises dans ce livre ne recouvrent naturellement pas toute la réalité de l'occupation. Certains thèmes sont implicitement présents, sans pour autant être illustrés.

Pour évoquer l'esprit du temps, nous avons aussi puisé dans un certain nombre de journaux personnels et manuscrits. Il convient enfin de faire remarquer que, malgré les riches découvertes scientifiques de ces quinze dernières années, aucune étude scientifique approfondie n'a jusqu'à ce jour été rédigée qui analyse Anvers dans sa totalité au cours de l'occupation nazie. C'est une importante lacune.

La plupart des photos reprises dans cet ouvrage proviennent de la collection du CEGES, principalement des collections du photographe de la propagande officielle allemande Otto Kropf, du photographe amateur et résistant anversois Louis Pighini et de l'agence de presse collaboratrice SIPHO. Cependant, ces photos ne suffisent pas et nous avons aussi fait appel à d'autres collections





Certains, comme ce commerçant ambulant anversois sur le *Volgelmarkt*, parviennent encore à rire du système de rationnement instauré. Il attire ses clients avec des écriteaux du genre : “Je vends des poissons rouges sans timbre”, “50.000 carpes” ou “Je vends tout, qu’on se le dise”, période de Noël 1942. (CEGES, collection Spronck, photo Otto Kropf, n° 100124)

publiques et privées. Sans doute des collections peuvent-elles encore être trouvées dans pas mal de greniers de personnes privées, d’associations et de paroisses, etc. d’Anvers. Puisse le livre (et cet article) contribuer à les sortir de l’oubli. Si vous avez connaissance de tels trésors, n’hésitez en tout cas pas à contacter les auteurs de cet ouvrage par courriel (dirk.martin@cegesoma.be ou lieven.saerens@cegesoma.be) ou par téléphone (02/556.92.11).

**Dirk Martin /
Lieven Saerens**



Tribune d’honneur pendant un défilé de la milice thioise collaboratrice *Zwarte Brigade*. Au centre, Jan Timmermans, le chef de district *VNV* d’Anvers, échevin et à partir de juillet 1944 bourgmestre de la ville. Il salue un officier allemand. Une marche plus haut, à sa gauche, un officier supérieur de la gendarmerie, 26.9.1943. (CEGES, collection Spronck, photo Otto Kropf, n° 15752)

CONGO-BELGIQUE, 1955-1965

Entre propagande et réalité

À l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance du Congo, le CEGES a voulu apporter sa contribution au bilan réalisé tant dans l'ancienne métropole qu'en Afrique centrale sur le passé commun de la Belgique et du Congo. À la suite des publications consacrées à la Belgique sous l'occupation, l'ouvrage, qui sera disponible à partir de novembre 2010 (voir alors notre site www.cegesoma.be), propose d'aborder la période de transition du Congo colonial vers un Congo indépendant à travers une analyse critique de la production photographique entre 1955 et 1965.

produits par eux, l'étude appréhende le cliché photographique comme une source à part entière sur un monde en pleine évolution, et non comme une simple illustration.

En effet, si le Congo accède à son indépendance le 30 juin 1960, dès le milieu des années cinquante plusieurs événements laissent entrevoir les mutations en cours. Que nous apprend l'image sur l'évolution de la société congolaise ? Comment la propagande coloniale a-t-elle mis en scène les dernières années de la colonie et quel message a-t-elle voulu faire passer ? Quels souvenirs les anciens coloniaux en ont-ils gardé à travers leurs albums de famille ? La photographie est-elle le témoin des changements en cours au sein des différentes sphères de la société congolaise ? Y a-t-il eu une prise de conscience du processus en marche ? Les Belges sur place ont-ils compris qu'un bouleversement radical allait se produire ?

L'ouvrage montre comment la photographie se fait témoin de cette évolution entre une colonie extérieurement paisible, mais marquée par une ségrégation raciale source de tensions et de frustrations du côté congolais, vers un pays indépendant, dans un climat de tensions communautaires et de violences. Il évoque également les échos de ce pan d'histoire dans la société belge.

Anne Cornet / Florence Gillet

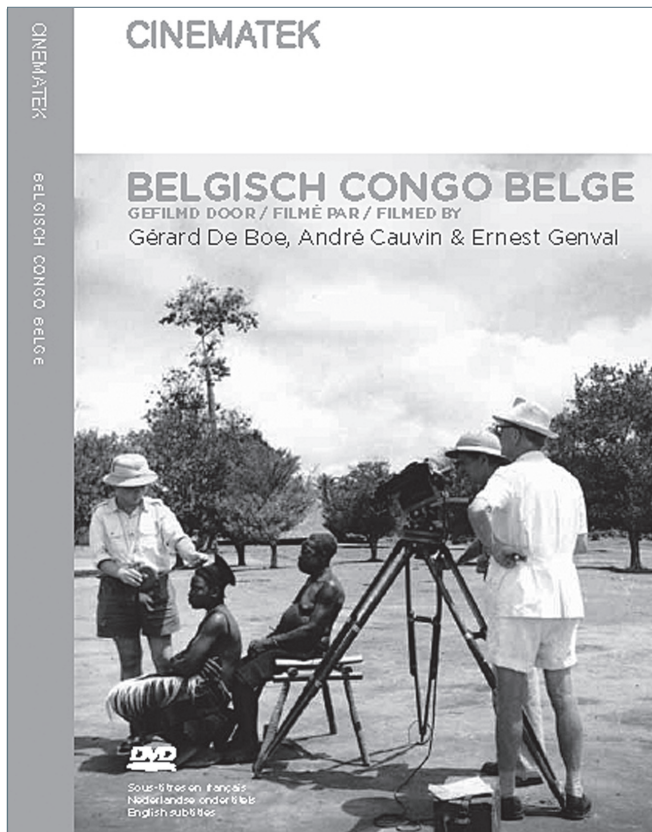


Exploitant la photographie de propagande, les albums de famille, les fonds missionnaires et de grandes sociétés, mais aussi les collections des agences de presse s'adressant aux Européens ou

Le cinéma colonial belge à l'honneur

Dans le cadre du 50^{ème} anniversaire de l'indépendance du Congo, le CEGES s'associe à la Cinémathèque royale de Belgique et au Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC) pour la publication d'un double DVD *Belgisch Congo Belge*. Accompagné d'un livret réalisé par **Patricia Van Schuylenbergh**, **Grace Winter** et notre collègue **Florence Gillet**, il propose de revoir l'histoire du Congo à travers le regard des trois 'cinéastes coloniaux' les plus remarquables de leur génération : Ernest Genval, Gérard de Boe et André Cauvin. Ce double DVD fourni dans sa pochette-livret de 109 pages peut être commandé auprès du CEGES pour le prix de 19 euros (frais de port compris).

Le CEGES est également partenaire de la Cinémathèque royale dans le cadre de sa programmation consacrée au Congo du 6 au 31 octobre 2010. Le programme complet de ce cycle de projections et de conférences est disponible sur le site du CEGES, www.cegesoma.be.



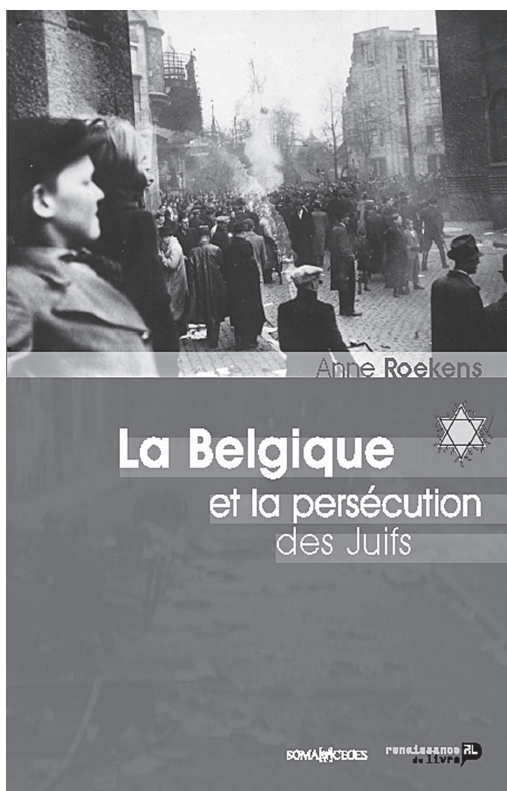
LA BELGIQUE ET LA PERSÉCUTION DES JUIFS

Quelle est la responsabilité des autorités belges dans la persécution des Juifs en Belgique pendant la Seconde Guerre mondiale ?

C'est à cette question cruciale que le présent ouvrage, rédigé à la demande du CEGES par notre ancienne collègue **Anne Roekens**, aujourd'hui maître de conférences aux FUNDP de Namur, tente d'apporter des réponses claires et nuancées. En replaçant les événements

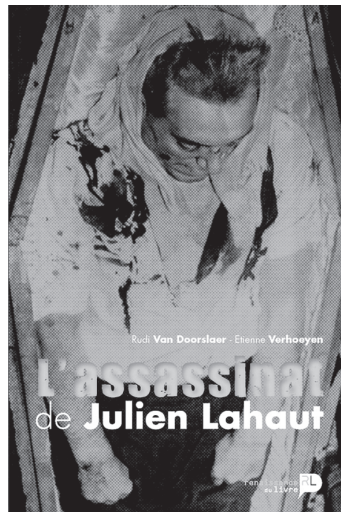
dans leur contexte, *La Belgique et la persécution des Juifs* décrit les différents facteurs qui expliquent comment les autorités officielles d'un État démocratique ont pu prêter main forte à la mise en œuvre de la "solution finale". *La Belgique et la persécution des Juifs* est une version abrégée de l'imposant rapport établi en 2007 par le CEGES à la demande du Sénat de Belgique. Visant à fournir une synthèse accessible de *La Belgique docile*, l'ouvrage présente une description chronologique des événements enrichie d'encarts explicatifs, de documents écrits et iconographiques et de lignes du temps récapitulatives. Autant de voies d'accès pour approcher une problématique qui pose des questions fondamentales sur la démocratie et ses (dys)fonctionnements.

L'ouvrage de 156 pages est disponible au CEGES pour le prix de 14 euros (frais de port compris) au lieu de 16 euros en librairie.



L'assassinat de Julien Lahaut

En 1987 paraissait sous la plume de **Rudi Van Doorslaer** et **Etienne Verhoeyen**, *L'assassinat de Julien Lahaut : une histoire de l'anticommunisme en Belgique*. L'ouvrage identifiait, sans les nommer, les auteurs de l'assassinat en 1950 de celui qui était à l'époque le président du Parti communiste de Belgique, alors que la justice n'y était pas parvenue au bout de douze ans d'enquête. Surtout, il dressait un portrait éclairant des milieux anticommunistes en Belgique et replaçait l'assassinat dans le contexte de la Question royale et de la Guerre froide. Depuis lors, l'affaire Lahaut revint régulièrement au devant de l'actualité. Les données nouvelles apportées ne firent cependant que compléter et renforcer les conclusions de l'ouvrage de 1987. Aussi l'actuel directeur du CEGES et l'ancien journaliste de la *VRT* ont-ils décidé de faire rééditer le livre en y ajoutant une introduction reprenant les éléments nouveaux découverts depuis la fin des années 1980.



L'ouvrage de 256 pages est disponible au CEGES au prix de 20 euros, fait de port compris (au lieu de 25 euros en librairie).

Fabrice Maerten

Toutes ces publications peuvent être commandées au CEGES par courriel (lieve.maes@cegesoma.be) ou par téléphone (00 32 2 556 92 07).

UN NOUVEAU NUMÉRO DES *CAHIERS*

La 22^e livraison des *Cahiers-Bijdragen* est parue. Au sommaire de ce numéro figurent 5 articles qui illustrent, chacun à leur façon, les recherches en cours en matière d'histoire de Belgique. Les autres rubriques habituelles (Chronique, Image et Bibliothèque) élargissent la perspective de ce numéro.

Vincent Scheltiens analyse l'évolution politique et artistique du peintre War Van Overstraeten. Ce communiste de la première heure va connaître une longue évolution qui le conduira notamment à exposer ses œuvres à Berlin en 1941. Au-delà du décryptage de sa personnalité, se pose toute la question de la complexité de l'engagement d'une génération dont les choix se nourrissent d'apparentes discontinuités et de ruptures problématiques. Mais le sont-elles vraiment ?

Anneleen Arnout s'interroge sur la pratique muséale en temps de guerre. Comment les musées belges ont-ils traversé la Première Guerre ? Quelle était la marge de manœuvre des directions par rapport à l'occupant et dans quelle mesure celui-ci souhaitait-il intervenir en ce domaine ?

L'étude des pratiques coloniales de la Belgique est aussi celle des hommes de terrain. **Andrea Schampaert** nous dresse l'itinéraire biographique d'Edouard De

Jonghe, un homme à la croisée du monde académique, administratif et politique, guidé par une préoccupation constante, défend la mission civilisatrice de la Belgique.

L'histoire de la Seconde Guerre ne s'écrit plus seulement dans les livres. La télévision joue un rôle capital dans la représentation de cette période difficile. Tant en Belgique qu'aux Pays-Bas, des séries phares ont eu un impact majeur sur les sociétés. Pour mieux comprendre le poids et la place de ces émissions, **Veerle Vanden Daele** s'attache aux deux personnalités qui les ont portées : Loe De Jong aux Pays-Bas et Maurice De Wilde en Belgique.

Dimitri Roden se consacre au fonctionnement de l'appareil judiciaire allemand, un maillon indispensable pour comprendre le terrible mécanisme répressif mis en place par l'occupant.

À ne pas manquer non plus, les rubriques Image et Chronique.

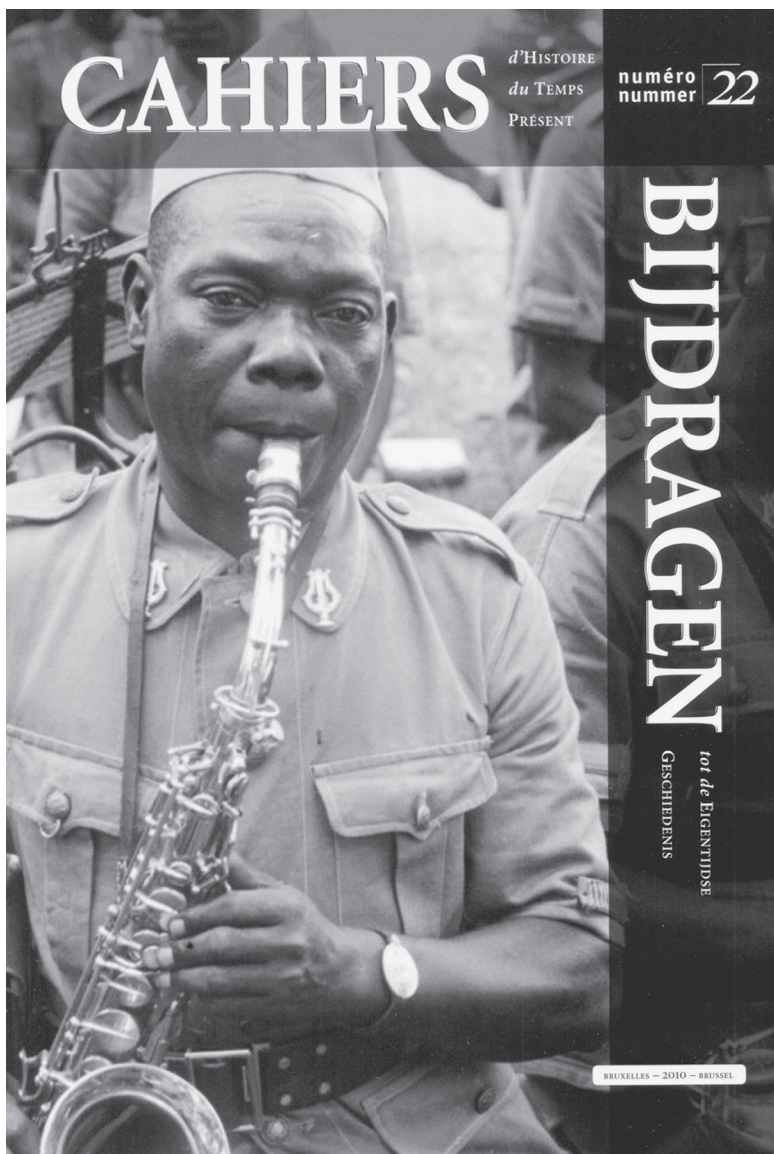
Dans la première, **Lieven Saerens** s'interroge sur la difficulté de l'utilisation de l'image dans le contexte des persécutions antisémites.

Dans la seconde, **Bruno De Wever** analyse longuement la monumentale biographie de Lode Wils consacrée à Frans Van Cauwelaert.

Pour rappel, les *CHTP-BEG* sont vendus, frais de port compris, 22 euros pour la

Belgique et 25 euros pour l'étranger par numéro, ou 35 euros pour la Belgique et 40 euros pour l'étranger par abonnement pour deux numéros.
Infos : willem.erauw@cegesoma.be.

Chantal Kesteloot



L'AGENCE DE PRESSE SADO AU CŒUR DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Une histoire à double jeu

Créée en 1934, l'agence de presse photographique SADO poursuit ses activités durant la Seconde Guerre mondiale sous le contrôle des Allemands. Ses archives photographiques, qui s'étendent des années trente aux années septante et comptent plus de 450.000 clichés, sont donc d'un grand intérêt pour un centre comme le nôtre. Nous nous réjouissons dès lors tout particulièrement de l'accord de principe signé en mars dernier entre la famille Roland, détentrice de ces riches archives, et le CEGES en vue de l'inventorisation et de la numérisation de ces archives. Ce fut en outre l'occasion d'entamer une recherche plus approfondie sur l'histoire de l'agence SADO et plus précisément sur son activité pendant la Seconde Guerre mondiale.

Au début de l'année 1940, une dizaine d'agences de presse photographiques sont actives en Belgique. La plupart d'entre elles ferment définitivement leurs portes lors de l'arrivée des Allemands tandis que de nombreux photographes quittent le pays. Rapidement, l'occupant va restructurer l'ensemble du secteur de la presse illustrée, confiant à la *Propaganda Abteilung* (PA) la gestion du travail des agences de presse photographiques.

Dès le début de l'été 1940, la PA accorde le monopole commercial dans le secteur à trois agences belges : Graphopresse, SIPHO et SADO. Plus tard, les Allemands y ajoutent l'agence Belgapress, qu'ils créent avec du matériel en provenance de l'agence berlinoise *Weltib*, filiale photographique du *DNB* (*Deutsche Nachrichtenbüro*), dont elle assure la distribution des clichés.

Depuis sa création en 1934, SADO s'était contentée de distribuer des photos en provenance d'agences de presse belges et étrangères, sans jamais se lancer elle-même dans le reportage photographique. Durant les premiers mois du conflit, Léonid Itin poursuit dans la même direction. Il affirmera d'ailleurs par la suite avoir prétexté un manque de liquidités pour ne pas engager de photographes en faveur de son agence et ainsi éviter que sa société ne se transforme directement en instrument de propagande allemande. Mais en 1942, les Allemands commencent à voir d'un très mauvais œil l'activité restreinte de l'agence. Ils lui reprochent de n'être qu'un commissionnaire de photos étrangères. Léonid Itin est convoqué à la PA et fortement encouragé à partir à Berlin pour y rencontrer le directeur de *Atlantic-Orbis Verlag*. Ce dernier lui propose de racheter une partie des parts de la société et d'engager de nouveaux capitaux. Itin et son associé, Edmond Siret, refusent l'offre. Cet épisode a lieu quelques semaines avant le passage sous contrôle allemand de

l'agence SIPHO, rachetée par *Atlantic-Orbis* au mois de janvier 1943.

À partir de ce moment, la pression de la PA sur l'agence SADO s'intensifie. D'autant que la publication d'une photo non passée par la censure va provoquer la colère des Allemands et entraîner la fermeture de l'agence pendant plusieurs jours. Léonid Itin se voit menacé d'être déféré devant un tribunal militaire et sommé de trouver rapidement des photographes pour réaliser des reportages, sans quoi son agence sera purement et simplement réquisitionnée. C'est à cette époque qu'il décide de s'associer avec Paul Némerlin.

La collaboration entre les deux hommes débute le 31 mai 1943. Jusque-là, Paul Némerlin a exercé une activité de photographe indépendant qui l'a amené à fréquenter les milieux rexistes. Il a notamment effectué des prises de vue pour des groupements politiques tels que Rex, le VNV ou les jeunesses légionnaires. Il s'est également rendu à plusieurs reprises au domicile de Léon Degrelle pour réaliser des reportages photographiques. Malgré tout, l'intéressé niera toujours avoir adhéré au Parti rexiste, prétextant des relations exclusivement professionnelles avec ses membres. En outre, Leonid Itin constitue une petite équipe de reporters, laborantins et employés dont fait partie Joseph Roland qui accèdera à la direction de l'agence après la guerre. Les registres de commande de l'agence pour la période de guerre, qui ont été numérisés par le CEGES, montrent très clairement qu'avant 1942, l'agence n'a pratiquement pas produit de reportages et qu'une augmentation significative se produit à partir de l'été 1943.

À côté de l'activité principale de l'agence SADO, exercée sous la tutelle de l'autorité allemande, les archives révèlent l'existence d'une action clandestine en faveur de la cause alliée, notamment à l'intervention de William Ugeux, figure centrale des services de renseignements pro-Alliés en Belgique occupée. Entre 1941 et 1943, Léonid Itin aurait transmis à Londres plusieurs documents photographiques par l'intermédiaire du lieutenant Decamp, membre du service de renseignements Luc. Par ailleurs, entre octobre 1943 et le printemps 1944, Joseph Roland fait parvenir à Albert Adriaen, l'un de ses amis membre du service Zéro, plusieurs clichés de réunions de dirigeants rexistes et VNV, des reproductions de plans, ainsi que des photos de passeports nécessaires à l'établissement de fausses pièces d'identité pour les aviateurs devant être rapatriés.

Comme pour les trois autres agences ayant exercé une activité sous l'Occupation, l'Auditorat militaire ouvre une instruction à charge de SADO, et ce en 1945. Cette dernière se solde le 20 décembre de la même année par un non-lieu pour cause de charges insuffisantes. L'enquête confirme en effet que l'agence a pratiqué un double jeu, travaillant sous le couvert de la Sûreté de l'État pour fournir des photos et des renseignements aux Alliés. Malgré ce non-lieu, les photographes de l'agence subissent l'hostilité de la profession pendant les premières années d'après guerre. Ainsi, l'association des Reporters

Charles de Greef, photographe engagé par Léonid Itin en 1944, aux côtés de Léonid Itin. (CEGES, fonds André Itin)



L'équipe de l'agence SADO pendant la guerre. À l'arrière-plan, Léonid Itin et Paul Némerlin. (CEGES, fonds André Itin)

NOUVEAU SADO A PARTIR de 7006			
20/2/1943	Reception officiers Russes volontaires	Comite Russe	7.003
26-24/3.	Départ 400 volontaires (flamands Wallons) pour l'andréisme	Rex Journ.	7.004
24/6.	L'Europe le peuple Russe et l'U.R.S.S	Refugiés Russes	7.005 +
24/6.	Journée de Propagande Liège	Jeunesse Liégeoise	7.006 57 d
— Juillet 1943. —			
3/4/7.	Palais Beaux Arts et Grand Place	Musikors 24 O.F.N. 672 S. off. Stein	7.007
5/7.	Jour. Siles parle Rotonde Palais des Beaux Arts, sur la Belgique	De Vlag 4	7.008
7/7.	Reportage Lille (Kleber cosme) fusion N.S.K.K. - AGRAP - et REX.	21	7.009 -
7/7.	Nouvel Ambassadeur d'Allemagne à Bruxelles.	Ambassadeur d'Allemagne	7.010 +
10/7.	Commemoration Pratoille japonaise	Bel. N.V.	7.011 +
11/7.	Fête au Palais des Beaux Arts	base d'Italie 10	7.012 +
11/7.	Gala aux Beaux Arts	Centre National d'entraide aux prisonniers	7.014 +
11/7.	Discours D ^r Elias - Jardin zoologique	V. N.V. 14	7.013 +
12/7.	Guy Berry. (photo jeunesse)	Guy Berry	7.015 +
13/7.	Elyane Nancy - Renée Dany (Lager Galerie)	Bel Paar	5.935
14/7.	Ramasseur de Mégots	Némérin	7.016 +
15/7.	Départ de jeunes Rexistes pour le service du travail dans le Reich (Gare Nord)	Rex Journ.	7.017 +
16/7.	Choses vues à Bruxelles	Algérie 14	7.018 x
17/7.	Solarium de Schaarbeek		7.019
19/7.	D. R. K. 5 plaques en Studio.	D. R. K. 5	7.020
23/7.	M. Moutenayer (cliché Magnin de collaboration) journal L'avenir -	avenir 1	7.021 +
22/7.	Proverbe sur le bûche consacré de beauté	Parl. 11	7.022 +

Page du répertoire de reportages réalisé par l'agence SADO en juillet 1943.

photographes refuse dans un premier temps de leur accorder le coupe-file nécessaire à l'exercice de leur métier. Il faudra l'intervention de William Ugeux auprès du bourgmestre de la ville de Bruxelles, responsable en cette matière, pour pouvoir débloquer la situation.

Paul Némérin est quant à lui arrêté le 16 novembre 1944 pour faits de collaboration. Il est accusé d'avoir travaillé pour le compte du VNV et du Parti rexiste pendant l'Occupation en photographiant des manifestations et des meetings politiques des deux partis. Il est également poursuivi pour avoir été le photographe privé de Léon Degrelle. La justice lui reproche d'avoir exercé ces activités volontairement sans avoir été réquisitionné. Il est finalement condamné à un an d'emprisonnement.

Florence Gillet

Cet article est basé principalement sur le dossier d'instruction "SADO" et le dossier pénal "Némérin" de l'Auditorat général, avec une mention particulière pour les témoignages de William Ugeux, Joseph Roland et Léonid Itin qui y figurent. Il fait également référence au mémoire de Céline Renchon (ULB, 1999-2000) et à l'article d'Anne Roekens (Bulletin du CEGES, n° 40, juin 2007) sur l'agence SIPHO.

LES ARCHIVES LUDO DIERICKX

De *Agalev* à B-Plus

La veuve de l'ancien parlementaire *Agalev* Ludo Dierickx (1929-2009) a offert récemment au CEGES les archives de son défunt mari. L'acquisition est encore une conséquence des contacts établis à l'époque du projet "L'idée belge et le séparatisme" (2007) par le biais duquel le Centre désirait acquérir, conserver et rendre accessible des archives et de la documentation d'organisations et de personnes qui après 1945 menèrent des actions pour l'unité du pays.

Né le 10 août 1929, Ludo Dierickx fréquente le collège jésuite de Borgerhout et mène ensuite des études de droit à l'université de Gand et au collège de l'Europe à Bruges. Au cours de ses études, il tombe sous le charme de l'idée fédéraliste européenne. Il fonde le Centre d'étude et d'information européen et est chercheur à l'Institut d'études européennes de l'ULB. Début des années 1960, Dierickx, qui provient d'un milieu démocrate-chrétien, est pendant trois ans lié comme conseiller au cabinet du ministre de l'Intérieur psc Arthur Gilson. De 1968 à 1981, il occupe la fonction de directeur à l'Association des établissements publics de soin. Au cours des années 1970, il entre en contact avec le mouvement Vivre autrement et devient politiquement actif au sein d'*Agalev*. Il y joue surtout un rôle de premier plan au début des années 1980. En 1981, il est élu député, ce qui le fait appartenir au tout premier contingent des parlementaires *Agalev*. Grâce à ses publications, il donne

forme au sous-bassement théorique de la pensée verte en Belgique. Après sept années passées comme député, suivent encore sept années comme sénateur. Peu à peu, il passe cependant à l'arrière-plan au sein d'*Agalev*. Après une période au *SPA* à partir de 1995, il revient à *Agalev/Groen* en 2003. Entre-temps, il est, comme adversaire de la communautarisation de la Belgique et écrivain critique vis-à-vis du nationalisme, étroitement lié à B-Plus, un groupe d'action qui lutte pour le maintien de la Belgique. En 1998, il est co-fondateur de l'organisation et pendant les dernières années de sa vie, il en est la figure de proue.

Les archives Ludo Dierickx (cote AA 2230) couvrent au total environ 10 mètres courants et se rapportent surtout à ses activités au sein d'*Agalev* et de *Groen*. Il s'agit entre autres d'écrits personnels, de correspondance avec des membres, de textes de congrès du parti, de comptes rendus de la commission d'experts, du comité exécutif et de réunions du groupe parlementaire, de communiqués de presse, de revues, de livres et de coupures de presse. Un deuxième pan important des archives a trait à B-Plus. Sont également conservés un certain nombre de parties de fonds d'archives relatifs au Centre d'étude du nationalisme, au Centre d'étude et d'information européen et à ses activités au *SPA*, ainsi que des textes sur l'Europe. En bref, des archives intéressantes pour qui veut étudier un certain nombre de développements dans la politique belge après 1960.

Gerd De Coster

Affiche B Plus conservée dans les archives Ludo Dierickx.



RUSSIE-POLOGNE, ou la difficile gestion d'un passé 'commun' à la loupe de la bibliothèque

La récente catastrophe aérienne qui a décapité une part importante des cadres dirigeants de l'appareil d'État polonais en route pour commémorer le 70^{ème} anniversaire du tristement célèbre massacre de Katyn n'a pas manqué de remuer passablement les opinions publiques, aussi bien à Moscou qu'à Varsovie. À cette occasion, le président russe Medvedev s'est profilé sur le plan international en gérant avec doigté la crise et en multipliant les signes d'amitié envers la nation polonaise. Par la suite, se démarquant de son prédécesseur immédiat, il s'est encore positionné avec force pour récuser l'image et l'héritage politiques de Joseph Staline, complaisamment réactivés ces derniers temps sur les bords de la Moskova dans le sens d'un néo-patriotisme de type 'russo-soviétique'. Les personnes intéressées par les relations tourmentées qu'ont nourries depuis 1918 (réapparition d'une Pologne indépendante !) les deux grands peuples slaves trouveront sans nul doute bon nombre d'informations utiles dans notre bibliothèque.

Pour le début de l'Entre-deux-guerres, relevons par exemple les travaux de Jules Lebreton (*La résurrection de la Pologne*, 1919) et de Léon Wasilewski (*Les frontières*

de la république de Pologne, 1927), certes vieillis mais toujours utilisables sur le plan factuel, comme d'ailleurs l'ouvrage de Leszek Kirkien, *Russia, Poland and the Curzon Line* (1945). Ces titres devront naturellement être complétés par des productions historiographiques plus récentes. Nous songeons en particulier au volumineux ouvrage collectif intitulé *Poland between the War, 1918-1939* édité par Peter Stachura chez Macmillan en 1999.

Le pacte (dit) de non-agression germano-soviétique d'août 1939 qui annonçait un cinquième partage de la Pologne, a fait couler des flots d'encre. Mentionner tous les écrits consacrés à cette 'nouvelle donne' géopolitique nécessiterait un fort volume, mais nous en possédons cependant dans nos collections un échantillonnage substantiel, depuis le très polémique Ernesto Rossi (*Deux ans d'alliance germano-soviétique*, 1949) jusqu'au nettement plus serein Yves Santamaria (*1939. Le pacte germano-soviétique*, 1998), en passant par *From peace to War. Germany, Soviet Russia and the World 1939-1941*, 1997).

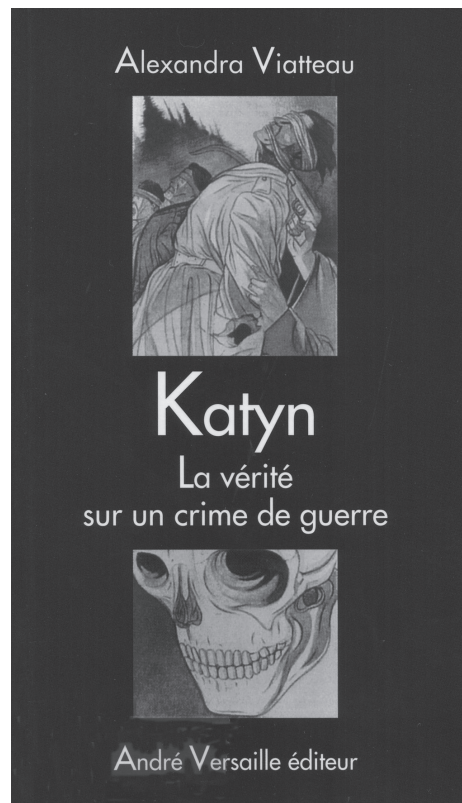
Pour nous en tenir à une de ses conséquences les plus immédiatement tragiques, le massacre des officiers polonaise dans la forêt de Katyn, épinglons la longue série de contributions d'Alexandra Viatteau, et tout spécialement son récent *Katyn : La vérité*

sur un crime de guerre (2009), mais aussi l'ouvrage de Victor Zaslavsky (*Le massacre de Katyn*, 2003) et l'excellente mise au point d'Anne Durufle-Lozinski (*URSS/Pologne : Retour à Katyn*, dans *À l'Est, la mémoire retrouvée*, 1990, p. 39-52). Comme on le sait déjà, notre bibliothèque s'efforce de présenter un profil européen. Le chercheur d'outre-Rhin trouvera ainsi d'utiles matières à réflexion dans la recherche de Gerhard Kaiser et d'Andrzej Szczesniak (*Katyn. Der Massenmord an polnischen Offizieren*, 1991) ou de Czeslaw Madajczyk (*Das Drama von Katyn*, 1991), tandis que son collègue anglophone pourra utiliser avec fruit la copieuse étude collective – 561 pages ! – publiée en 2007 par la Yale University Press, *Katyn : Crime without Punishment*. Et s'il reste sur sa faim, il pourra toujours reporter son attention sur des productions ponctuelles dans des revues de qualité, comme celle de George Sanford, "The Katyn Massacre and the Polish-Soviet Relations", dans le *Journal of Contemporary History*, 2006, n° 1, p. 95-111.

Le lecteur d'expression néerlandaise, lui, pourra se référer avec confiance au travail de Louis Vos et d'Idesbald Goddeeris, *De strijd van de witte adelaar* (2005). Ce livre transcende d'ailleurs largement le seul épisode de Katyn et aborde l'histoire des rapports entre la Pologne et la Russie/URSS dans une perspective globale. Car, bien entendu, le 'dialogue' entre ces deux États ne s'est pas résumé uniquement à des faits tragiques ; il s'inscrit dans une problématique qui parcourt l'ensemble du 'court 20ème siècle' étudié par notre institution. On en aura une petite idée

en recourant à la synthèse proposée par Jerzy Pomianowski, *Les relations de la Pologne avec la Russie et des Polonais avec les Russes* (dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 61-62, 2001, p. 23-31), que l'on complétera, pour la mise en place du régime soviéto-communiste à Varsovie, par les travaux de Marek Chodakiewicz (*Between nazis and Soviets. Occupation Politics in Poland*, 2004), d'Anita Prazmowska (*Civil War in Poland*, 2004), de Krystyna Kersten (*The Establishment of Communist Rule in Poland*, 1991), de Padraic Kenney (*Rebuilding Poland. Workers and Communism, 1945-1950*, 1997) ou de A. Kemp-Welch (*Poland and Communism : a Cold War History*, 2008).

On nous permettra de clore ici ce modeste aperçu bibliographique de nos richesses sur la question par l'évocation de deux ouvrages engagés de l'un et l'autre côté de la barrière ou, plutôt, du 'Rideau de fer' : Jacques Walckiers, *L'URSS et la Pologne* (édité en 1945 sous les auspices des Amitiés belgo-soviétiques) et Edouard Krakowski, *Pologne et Russie* (1946). Publications de circonstance aux approches parfaitement antagonistes, ces travaux sont devenus, avec le temps et à leur façon, des sources. Et le reflet d'une époque désormais révolue.



La synthèse récente d'Alexandra Viatteau donne un bon aperçu du drame de Katyn et de ses retombées jusqu'à ce jour.

Alain Colignon

LE DROIT ET L'HISTOIRE DU DROIT

Un nouveau champ d'investigation dans les collections de la bibliothèque

Les guerres ou, plus largement, les conflits armés, présentent à divers titres des liens avec le droit. La répression de la collaboration et les aspects juridiques internationaux de la guerre en sont naturellement des exemples probants. L'intérêt pour des questions comme les conflits armés et le droit des gens, la poursuite des criminels de guerre, le statut juridique des prisonniers de guerre ou la question de la légitimation de la guerre s'est fort accru ces derniers temps.

C'est pourquoi la bibliothèque du CEGES s'est enrichie depuis quelques années de publications récentes sur ces thématiques. L'élargissement du profil de notre collection résulte aussi, par ailleurs, des nouveaux projets de recherche dans lesquels le CEGES est impliqué, à savoir : "La Belgique docile", le pôle d'attraction interuniversitaire "Histoire socio-politique de la justice belge", le projet "Vie privée et recherche historique" et l'étude du rôle de la Belgique dans le développement du droit de la guerre. Il n'est pas dans nos intentions de devenir une bibliothèque juridique, mais bien de suivre la production utile aux historiens spécialisés dans l'étude des conflits du 20ème siècle ou

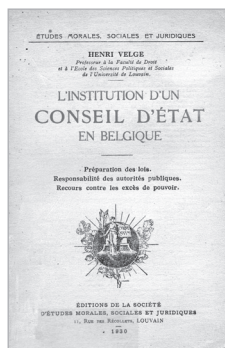
importante pour l'exercice du métier d'historien.

Citons, par exemple, la série de monographies *Das Europa der Diktatur*, éditée par le *Max-Planck-Institut für europäische Rechtsgeschichte*, dans laquelle les systèmes juridiques des dictatures et des régimes autoritaires d'Europe occidentale et orientale sont étudiés. Les publications sur la justice de transition en Europe font, en règle générale, l'objet d'acquisitions. La production sur le jugement de criminels de guerre, non seulement après la Seconde Guerre mondiale mais aussi lors de conflits plus récents (Rwanda, ex-Yougoslavie), est systématiquement suivie, et il en va de même pour les ouvrages traitant de la justice de transition en Afrique du Sud et en Amérique latine.

La section des périodiques s'est également étendue par l'acquisition de revues en rapport avec l'histoire du droit : *Crime, History and Societies/ Crime, Histoire et Société*, ainsi que *The International Journal of Transitional Justice* font depuis peu partie de nos collections.

Sources juridiques

Outre la littérature scientifique récente, la bibliothèque rassemble aussi des



Le plaidoyer d'Henri Velge pour un Conseil d'État, une source aujourd'hui bien utile pour les historiens.

travaux juridiques publiés entre 1914 et 1960 à titre de sources pour la recherche historique. Épinglons ainsi les études juridiques sur les pensions de guerre ou l'ouvrage dans lequel Henri Velge plaidait en 1930 pour la mise en place d'un Conseil d'État. Ces vieux ouvrages de droit prouvent presque chaque jour leur utilité. L'acquisition par la bibliothèque de ces

sources juridiques s'est surtout effectuée à partir de dons. Si vous trouvez une collection de livres et/ou de publications juridiques quelque peu tombée dans l'oubli, ne la jetez pas mais contactez plutôt la bibliothèque du CEGES (Alain Colignon ou Dirk Luyten). Nous viendrons volontiers la récupérer afin qu'elle puisse encore servir aux chercheurs.

Dirk Luyten

Journée d'étude : Les épurations ethniques en Europe au 20e siècle

Le vendredi **29 novembre 2010**, le Sénat de Belgique et le CEGES organisent une journée d'étude sur le thème des épurations ethniques en Europe au 20^e siècle.

Cette journée s'articulera en deux temps :

- de 10h.30 à 12h.30, un exposé général du professeur **Pieter Lagrou** (ULB) suivi d'un débat;
- de 14h à 16h, des séances sous forme d'ateliers destinés en particulier aux enseignants et consacrés à des cas précis.

Quatre thématiques sont envisagées, en l'occurrence le génocide arménien, la persécution des Juifs par l'Allemagne nazie, les expulsions d'Allemands après la Seconde Guerre mondiale et le cas de la guerre en ex-Yougoslavie.

La journée se déroulera au Sénat de Belgique.
Renseignements complémentaires et inscriptions :
cegesoma@cegesoma.be

DE LA CORRESPONDANCE DE CAPTIVITÉ AUX ARCHIVES DE LA RÉSISTANCE

Les acquisitions d'archives pendant l'année académique écoulée portent pratiquement sur tous les domaines de l'occupation. L'accent repose sur la résistance, les prisonniers politiques et les milieux patriotiques après la guerre, ainsi que, dans une moindre mesure, sur l'année 1940 et l'occupant allemand. L'acquisition la plus importante (en volume) a par contre trait à plusieurs mètres des archives partielles du responsable d'*Agalev/Groen* Ludo Dierickx en rapport non seulement avec le mouvement écologiste, mais aussi avec ses activités en faveur de l'unité de la Belgique (AA 2230, voir l'article détaillé, p. 45).

Ceci dit, un des thèmes centraux de la collection du CEGES, la résistance et les prisonniers politiques, reste tout de même particulièrement important. De la période de guerre proprement dite datent les archives **Adrien Fache**. Elles contiennent tant des archives personnelles de ce résistant et agent de renseignement que des archives conservées par lui du **service de renseignement BB-Zig** (AA 2237). De la résistante gantoise **Pierrette Cuelenaere** récemment décédée, dont nous avons déjà mentionné par le passé avoir acquis les archives de la CNPPA Gand-Eeklo, nous pouvons maintenant relever les archives d'après guerre de l'**Amicale des anciens prisonniers politiques de Neuengamme** (AA 2244).

Le fonctionnement dans l'après-guerre du groupe des anciens combattants et résistants liés à notre radio nationale d'autrefois fait l'objet des archives de l'**Amicale des anciens combattants de l'INR/NIR** (AA 2214).

La période de guerre sur un plan plus quotidien peut être documentée de façon plus approfondie grâce à quelques collections de lettres. Est particulièrement originale la correspondance d'un Italien de Belgique qui dut rejoindre l'armée italienne. De 1942 à 1944, **François Berdondini** écrivit abondamment à son amie vivant à Liège, et cela même après que son unité ait abouti dans un camp de prisonniers de guerre après la chute de Mussolini (AA 2236).

En ce qui concerne l'immédiat après-guerre – on remarque donc que l'acquisition de fonds non directement rattachés à la guerre se poursuit – sont traités, en dehors des archives mentionnées de la résistance d'après 1944, le nouveau paysage politique, le syndicalisme et la répression de la collaboration. Les archives de l'**aille flamande de l'Union démocratique belge** (UDB) sont particulièrement intéressantes au sujet de la fondation, du fonctionnement et du déclin rapide de ce nouveau parti travailliste. Les archives en question ont été formées par le secrétaire de parti flamand, **Omer De Ras** (AA 2221). **Rik Hemmerijckx**, spécialiste du **syndicalisme de guerre et d'immédiat après guerre**, a déposé



Fours crématoires dans le camp de concentration de Neuengamme libéré.
(CEGES, n° 169117)

ses archives de recherche au CEGES. Évidemment, ce matériel a déjà été utilisé dans les multiples publications du donateur, mais quiconque est intéressé par le syndicalisme en Belgique entre 1940 et 1950, les syndicats clandestins, la FGTB au cours de ces années ainsi que par le communisme et le PCB, doit sans nul doute consulter les archives de recherche Hemmerijckx (AA 2241). En outre, nous avons reçu le dossier des avocats dans l'affaire **Paul Lambrichts, bourgmestre de guerre de Eisden** poursuivi dans le cadre de la répression de la collaboration avec l'ennemi (AA 2238).

Enfin, l'attention doit encore être attirée, parmi les plus récentes acquisitions, sur quelques journaux et manuscrits. Quiconque travaille sur les élites pendant la Première Guerre mondiale, sur l'occupation belge de la Rhénanie ou encore sur les troupes britanniques en Belgique en 1940 doit avoir l'attention attirée sur respectivement *Journal baron Albert de Bassompierre, 1914-1919 et 1940-1941* par Albert de Bassompierre (AB 2515), *Historisch-administratief verslag over de Kreis Kleve (Duitsland)* ("Le cercle de Clèves") rédigé en 1926 par Robert Rieu ? (AB 2505) et *The British Expeditionary Forces, mei 1940. Informatie betr. terecht-*

stellingen van onschuldige Belgische burgers te Denderhoutem, Okegem, Petegem, Helkijn, Menen, Veurne par Gilbert Dubois (AB 2521).

Les plus importants de ces fonds disposent déjà d'un inventaire qui peut être consulté sur le site du CEGES (voir "Catalogue en ligne"). À ce propos, il convient d'attirer l'attention sur le fait que tous les inventaires imprimés et tapés à la machine existants sont introduits rétrospectivement sur le site et qu'ils seront donc consultables d'ici la fin de l'année depuis votre fauteuil. Attention : il s'agit d'inventaires en format pdf liés aux descriptions d'archives. Pour être complet, il convient aussi de chercher les inventaires dans l'organigramme hiérarchique des archives ("Consulter le catalogue en ligne", puis "Parcourir les archives" et cliquer dans la description du fonds).

Nous espérons que les acquisitions futures en cette année anniversaire 2010 présenteront une même richesse thématique. Pour des **dépôts**, il est toujours possible de prendre contact avec dirk.martin@cegesoma.be.

Dirk Martin



François Berdoncini dans un camp de prisonniers allemand.
(CEGES, n° 277374)

EXTENSION ET MISE EN VALEUR DES COLLECTIONS AUDIOVISUELLES

Alors que les historiens utilisent de plus en plus les archives 'Images et sons' dans le cadre de leurs travaux de recherche, le CEGES poursuit chaque année avec le même enthousiasme sa politique d'acquisition, de gestion et de conservation de documents audiovisuels. La publication annuelle du *Bulletin* nous donne l'occasion de vous présenter les projets en cours et les dernières innovations.

En 2009, le CEGES s'est lancé dans la publication d'ouvrages photographiques sur la Seconde Guerre mondiale. Le premier volet consacré à Bruxelles fut l'occasion de réaliser un appel en vue d'enrichir notre collection de fonds de **photos de particuliers sur la période 1940-1945**.

Cet appel profita d'un bel écho dans la presse et donna lieu à de nombreuses réactions ainsi qu'à l'acquisition de quelques fonds intéressants. Par ailleurs, paraîtra à la fin de l'année un ouvrage photographique consacré

à l'évolution du Congo entre 1955 et 1965 et à la perception qui en est donnée par la photographie. Ce projet a permis d' étoffer la collection déjà riche de fonds d'anciens coloniaux en notre possession. Parmi beaucoup d'autres acquisitions, citons le fonds **André Ryckmans**, fils de l'ancien gouverneur du Congo, capturé

puis abattu le 17 juillet 1960 lors d'une opération de sauvetage d'Européens en difficulté au Congo. Toute l'équipe du secteur audiovisuel fut mise à contribution tant pour la prospection que pour l'inventorisation et le scannage des nombreux clichés.

Par ailleurs, dès le mois d'avril 2008, des négociations avaient été entreprises avec la famille **Roland**, propriétaire de la collection photographique de l'**agence de presse SADO** (voir l'article, p. 42-44), afin de conclure un accord prévoyant le classement et la digitalisation de cet énorme fonds (environ 450.000 clichés). Tous ces efforts ont porté leurs fruits puisque nous avons signé un premier accord de collaboration avec la famille Roland en mars 2010. En outre, les registres de commande de l'agence pour la période de guerre ont déjà été digitalisés.

Toujours concernant la photothèque, plus de **275.000** photos ont à présent été numérisées. La plupart d'entre elles figurent dans le module photothèque de Pallas (voir notre site www.cegesoma.be). Suite aux nouvelles mesures prises afin de supprimer du Web toute photographie dont le CEGES ne disposerait pas explicitement des droits, nous avons poursuivi les recherches concernant les ayants droit. Il s'agit d'un travail titanesque. De janvier à juin 2010, notre bénévole **Audrey Sesana** s'y est attaqué un jour par semaine.



Pierre Ryckmans, ancien gouverneur général du Congo, son fils André, agent territorial, et son petit-fils François, journaliste à la RTBF. (CEGES, fonds André Ryckmans)

Outre son importante collection d'archives photographiques, le CEGES conserve également de nombreuses **interviews**. Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer dans le *Bulletin* précédent le travail de numérisation de celles-ci. 2010 a permis d'entamer un nouveau volet de l'ouverture de nos archives sonores au public avec la mise en place d'un inventaire informatisé des émissions de **Radio Bruxelles** diffusées par l'occupant durant la Seconde Guerre mondiale.

En outre, le CEGES continue à acquérir ponctuellement des DVD de documentaires historiques sur la Seconde guerre mondiale. L'année dernière fut marquée par le versement d'**un millier de cassettes VHS** en provenance de la *VRT* reprenant les rushs des **émissions de Maurice De Wilde sur la Seconde Guerre mondiale**. Ces derniers viennent compléter les photos et les VHS des émissions déjà en notre possession. Enfin, les vidéos de **témoignages de rescapés de camps de concentration** qui nous ont été données par **Simon Goldberg** ont été récemment inventoriées par notre bénévole **Bruno Picard**. Tous les inventaires que nous venons de mentionner devraient être disponibles sur notre site web d'ici la fin de l'année.

Florence Gillet



Concert à Radio Bruxelles,
Seconde Guerre mondiale.
(CEGES, Belgapress, n° 12081)

UNE ÉQUIPE DISCRÈTE, MAIS D'UNE GRANDE UTILITÉ

Par nature moins propice à la mise en évidence que le secteur Activités scientifiques et Publications, le secteur Documentation n'en constitue pas moins un pilier fondamental du CEGES. Les services rendus dans ce domaine par les bénévoles sont dès lors d'autant plus précieux que les tâches à remplir en la matière sont multiples.

Témoignent d'ailleurs de cette variété les diverses prestations assumées par la petite dizaine de bénévoles actifs dans l'institution au cours de l'année écoulée.

Ainsi, **Mania Kozyreff** a poursuivi son précieux travail entamé depuis plusieurs années déjà de classement des coupures de presse et de contrôle des descriptions d'ouvrages introduites dans notre module documentaire Pallas.

Pierre Brolet, autre fidèle collaborateur, a quant à lui étendu ses activités du contrôle d'inventaires d'archives au classement de coupures de presse et de vidéos.

Bruno Picard, également un ancien de la maison, travaille aussi à la mise en valeur des cassettes vidéos.

Par ailleurs, le CEGES a eu le plaisir de voir revenir deux membres de l'équipe qui



Gilbert Waeyenbergh au travail dans la photothèque du CEGES.

s'étaient quelque peu éloignés en 2008, à savoir **Jacques Drouart** et **Gilbert Waeyenbergh**.

Le premier s'est attelé au classement des archives personnelles Adrien Fache relatives au service de renseignements Bravery-BB-Zig, tâche qu'il a achevée en septembre 2010; quant au second, il a repris l'immense travail de mise en ordre du fonds photographique de l'agence de presse pro-allemande SIPHO entamé depuis 1994 : ainsi, il œuvre à l'heure actuelle au classement des milliers de clichés consacrés au front de l'Est.

Le groupe a par contre dû se résigner à voir partir pour raisons de santé en ce début 2010 **Michel Mombeek**, qui au cours des quelques années passées au service de l'institution a classé une dizaine de fonds d'archives de taille relativement importante. Ce sont des motifs d'ordre professionnel qui ont poussé **Jacqueline Brau**, auteur du classement du fonds documentaire Charles van den Berg relatif à l'extrême gauche dans les années 1970 (AA 2172), à cesser momentanément sa précieuse collaboration.

Nous ont encore accordé leur précieux concours pendant l'année écoulée les jeunes universitaires **Alizée Van Den Branden** et **Audrey Sesana**.

La première a travaillé de décembre 2009 à février 2010 au classement de papiers personnels relatifs à l'Office de récupération économique tandis que la seconde œuvrait de janvier à juin 2010 à la question des droits d'auteurs pour les photographies tout en introduisant des légendes de photos dans le module Pallas. Depuis octobre 2010, ce travail de contrôle des droits d'auteurs pour les photos a été repris par une autre jeune diplômée,

Sarah Dabaghy, qui a désiré compléter son activité professionnelle de gestion des fonds audiovisuels, photographiques et numériques à la RTBF par ce bénévolat.

Fabrice Maerten



Les films historiques à l'honneur

L'intérêt porté à l'asbl Les Amis du Ceges ne s'est pas démenti au cours de cette dernière année. En effet, une dizaine de nouveaux membres sont venus renforcer ses rangs. Elle en totalise donc actuellement 188. En outre, **Vincent Scheltiens**, chercheur sur projet au CEGES, a rejoint **Isabelle Ponteville** pour l'organisation des activités.

Désireuse de fêter à sa manière le quarantième anniversaire du CEGES, l'asbl a organisé le 9 décembre 2009 la projection du film **Katyn d'Andrzej Wajda** sans se douter à ce moment que cette page si sombre de l'histoire allait être commémorée de façon tellement dramatique et se retrouver une fois de plus à la une de l'actualité peu de temps après.

Pour présenter le film (qui par ailleurs n'a jamais été distribué en Belgique), l'asbl avait choisi d'inviter Joris De Deurwaerder. Auteur d'une biographie du docteur Reimond Speleers (membre belge de la Commission d'enquête envoyée sur place début 1943), il a apporté aux nombreux participants son éclairage sur ce qui s'était réellement passé et sur les enjeux internationaux qui avaient si longtemps présidé à la dissimulation de la vérité.

Vu l'intérêt suscité par la démarche et le succès remporté par la soirée, l'idée de proposer un cycle de projections de films introduits par des spécialistes des thématiques abordées, s'est imposée. Au menu, on retrouverait des films de fiction, des documentaires et des émissions télévisées diffusés de manière assez confidentielle.

Pour inaugurer cette série, l'asbl a projeté le 3 juin 2010 le documentaire de **Rob Epstein et Jeffrey Friedman Paragraphe 175**, consacré à la persécution des homosexuels par les nazis. **Marc Beumier**, conseiller général à la Politique scientifique et administrateur de l'asbl du CEGES ainsi que **Mathieu Vanhaelewijn**, doctorant à l'Universiteit Antwerpen sur le thème A New Order, a New Man. Masculinity and Fascism in Belgium, c. 1930-1945, étaient là pour présenter le

documentaire, évoquer le contexte historique dans lequel s'inscrit la problématique et répondre aux questions du public.

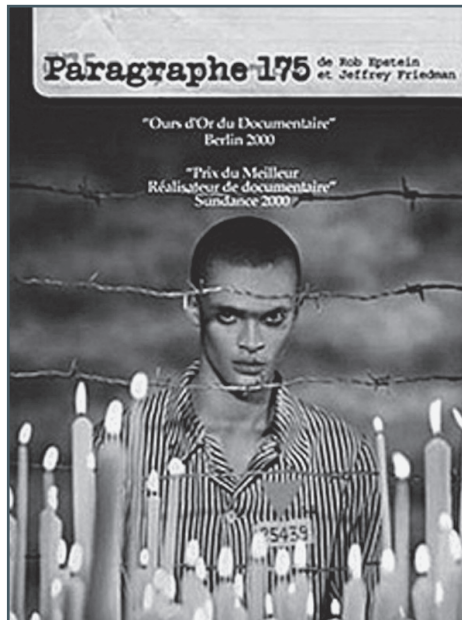
D'ici fin 2010, deux rendez-vous sont encore planifiés, le premier au CEGES et le second à la Cinematek de Bruxelles.

Le **18 novembre 2010**, **Rudi Van Doorslaer** et **Etienne Verhoeyen** (ancien collaborateur scientifique de la VRT) présenteront la réédition de leur ouvrage **L'assassinat de Julien Lahaut**. Un documentaire réalisé par la VRT en 2008 illustrera les faits.

Et enfin, le **13 décembre 2010**, l'asbl organise en collaboration avec la Cinematek la projection du film d'**André Delvaux**, **Femme entre chien et loup**. **Adolphe Nysenholc**, spécialiste d'André Delvaux, introduira le film et **Fabrice Maerten**, historien au CEGES, animera le débat qui s'ensuivra.

Pour davantage d'informations sur l'asbl, vous pouvez contacter sa secrétaire générale, **Isabelle Ponteville** (02/556.92.09), ou consulter la rubrique Les Amis du Ceges sur le site www.cegesoma.be.

Isabelle Ponteville



L'affiche du film *Paragraphe 175* présenté au CEGES par l'asbl le 3 juin 2010.

Prochaines activités du CEGES

SÉMINAIRES

5 novembre 2010 - 14h.30

Jan Velaers (UAntwerpen), *"Het 'actieve' koningschap van Albert I 1909-1934"*.

24 novembre 2010 - 14h.30

Els Witte et **Harry Van Velthoven**, *"Strijden om taal. De Belgische taalkwestie in historisch perspectief"*.

1er décembre 2010 - 14h.30

Avi Shlaim (University of Oxford), *"Israel : The Strategy of the Iron Wall Revisited"*.

22 décembre 2010 - 14h.30

Anne Cornet (CEGES) et **Florence Gillet** (CEGES), *"Congo-Belgique 1955-1965. Entre propagande et réalité"*.

CEGES, 29 square de l'Aviation, 1070 Bruxelles. Accès libre.
Renseignements : 02/556.92.11, cegesoma@cegesoma.be.

JOURNÉES D'ÉTUDE

29 octobre 2010 - 9h15-18h.

Journée d'étude *"Paysage en fragments. Mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique, 1945-2010"*.

CEGES, 29 square de l'Aviation, 1070 Bruxelles.
Renseignements et inscriptions : 02/556.92.11, cegesoma@cegesoma.be.

22 et 23 novembre 2010

Conférence internationale "*Privacy & Scientific Research : from Obstruction to Construction*" organisée par la Commission de la protection de la vie privée avec la collaboration du CEGES.

Crowne Plaza, Place Rogier, 1000 Bruxelles. Accès uniquement sur invitation (voir www.privacyandresearch.be).

29 novembre 2010 - 10h.30-16h.

Journée d'étude "Les épurations ethniques en Europe au 20e siècle" organisée par le Sénat de Belgique et le CEGES.

Sénat de Belgique, 1 place de la Nation, 1000 Bruxelles
Renseignements et inscriptions : 02/556.92.11, cegesoma@cegesoma.be.

17 décembre 2010

Journée internationale Jeunes chercheurs sur le thème "Guerre et sociétés en Europe au 20e siècle" dans le cadre du nouveau projet européen EUCOWAS.

CEGES, 29 square de l'Aviation, 1070 Bruxelles.
Renseignements et inscriptions : 02/556.92.11, cegesoma@cegesoma.be

ÉVÈNEMENTS

6 au 31 octobre 2010

Cycle de projections et de conférences intitulé *Caméra Congo* consacré au Congo pendant la période coloniale, mis sur pied par la Cinémathèque royale de Belgique en collaboration avec le Musée royal de l'Afrique centrale, le KADOC et le CEGES.

Cinematek, 3 rue Ravenstein, 1000 Bruxelles.
Renseignements : sites www.cegesoma.be ou www.cinematek.be.

16 novembre 2010 - 13h.30-17h.

Lancement du projet *European Holocaust Research Infrastructure* (EHRI) auquel le CEGES est associé.

Musées royaux d'art et d'histoire, 10 parc du Cinquantenaire, 1000 Bruxelles.
Renseignements et inscriptions : p.drenth@niod.knaw.nl

ACTIVITÉS asbl LES AMIS DU CEGES

18 novembre 2010 - 18h.-20h.

Présentation par Rudi van Doorslaer (CEGES) et Etienne Verhoeyen (ex VRT) de la réédition de leur ouvrage *L'assassinat de Julien Lahaut*.

CEGES, 29 square de l'Aviation, 1070 Bruxelles.

13 décembre 2010 - 17h.-19h.30

Projection du film d'André Delvaux *Femme entre chien et loup*, introduite par Adolphe Nysenholc, spécialiste du cinéaste. Fabrice Maerten (CEGES) animera le débat qui suivra.

Cinematek, 3 rue Ravenstein, 1000 Bruxelles.

Participation aux frais : 3 euros.

Renseignements : 02/556.92.11, isabelle.ponteville@cegesoma.be

Belgique - België
P.B. - P.P.
1070 Bruxelles 7
BC 11568



POLITIQUE SCIENTIFIQUE FEDERALE

.be



ISSN 0772 - 120 X

Exp. CEGES - Square de l'Aviation 29 - 1070 Bruxelles